

RÉFORME DU LYCÉE

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

*Enjeux de la réforme
Nouveaux programmes*

FORMATION 13,14,16 Mai 2019 Lycée
Maximilien Perret, Alfortville

*Évaluation & Compétences
Nouveau baccalauréat
Orientation*

*Pédagogie & Didactique
Projet de l'élève
Projet d'enseignement*



Les arts plastiques au lycée
Quels enjeux pour les élèves?

Arts plastiques
Programmes du lycée 2019/2020

<http://arp.ac-creteil.fr/spip.php?article213>



ARTS PLASTIQUES

Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

**Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée**



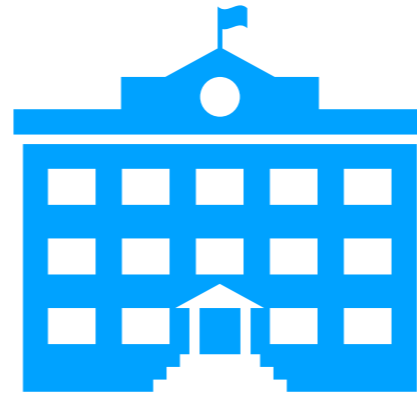
academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr



Enjeux de la Réforme

Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

*Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée*



academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr



AMBITIONS DU NOUVEAU LYCÉE GT

- **Un nouveau baccalauréat général et technologique en juin 2021**
 - Simplifier une organisation trop compliquée
 - Valoriser le travail et la régularité des lycéens
 - Mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
 - Servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
- **Évolutions des enseignements et de la scolarité en LEGT**
 - Tests de positionnement au début de l'année de Seconde
 - Accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
 - Temps dédié à l'aide aux choix d'orientation dès le début de la Seconde
 - Intervention de deux professeurs principaux en Terminale
 - Des enseignements communs (en voie G et en voie T) permettant l'acquisition d'une culture commune
 - Des enseignements de spécialité en cycle terminal : trois en Première, deux en Terminale
 - Des enseignements optionnels possibles
 - Introduction d'une part de contrôle continu dans la note finale du baccalauréat (40%, dont 30% au titre des épreuves communes et 10% au titre des bulletins scolaires)
- **Une transformation progressive du lycée GT**
 - Premières évolutions de la classe de Seconde GT en 2018-19
 - Rénovation des classes de Seconde et Première à la rentrée 2019
 - Rénovation de la classe de Terminale à la rentrée 2020
- **De nouveaux programmes en vigueur**
 - En Seconde et Première à la rentrée 2019
 - En Terminale à la rentrée 2020

« 60% d'échec en première année de fac »
 28,3% des inscrits en première année redoublent leur année, et 2,3% changent d'orientation à l'université et 27,8% ne sont plus comptabilisés à l'université un an plus tard.



VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE :
 RENTRÉE 2018 ET PERSPECTIVES

POUR L'ÉCOLE
 DE LA CONFIANCE

AOÛT 2018

Enjeux de la Réforme



Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
 Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
 Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
 4, rue Georges Enesco
 94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
 brice.sicart@ac-creteil.fr
 Twitter : @SICARTB

Séminaire de formation Arts plastiques et Réforme du Lycée



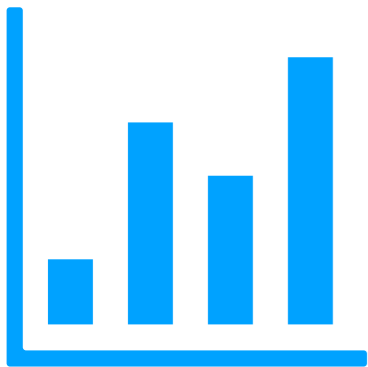
academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr



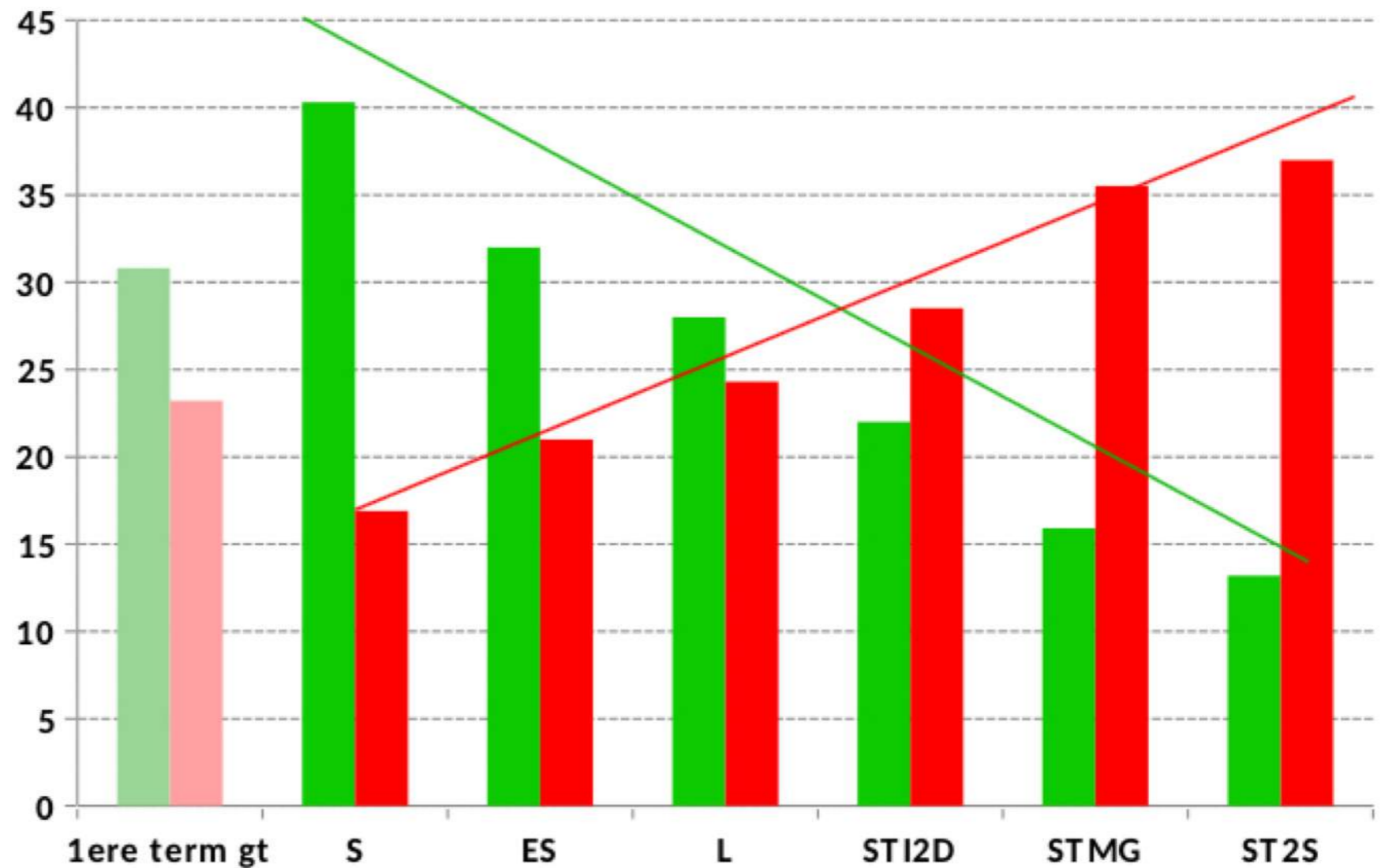
Professions et catégories socioprofessionnelles

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS a remplacé, en 1982, la CSP. Elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). [INSEE]

La ségrégation sociale entre filières après le collège

■ % PCS Tfav
■ % PCS Def

PCS des élèves de chaque série de 1ère et terminale générales



Document de travail (PEPP) Formation Académie de Créteil

Enjeux

de la Réforme



Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

Séminaire de formation Arts plastiques et Réforme du Lycée



academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr



LES TEXTES OFFICIELS

■ Baccalauréat général et formations conduisant au baccalauréat technologique

Dispositions du Code de l'éducation relatives aux enseignements : modification décret n° 2018-614 du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1813135D](#))

■ Baccalauréats général et technologique

Modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1813139A](#))

■ Baccalauréats général et technologique

Épreuves anticipées

arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1813136A](#))

■ Baccalauréat général

Épreuves à compter de la session 2021

arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1813138A](#))

■ Baccalauréat technologique

Épreuves à compter de la session de 2021

arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1813140A](#))

■ Lycées d'enseignement général et technologique et lycées d'enseignement général et technologique agricole

Organisation et volumes horaires de la classe de seconde

arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1815610A](#))

■ Baccalauréat général

Organisation et volumes horaires des enseignements du cycle terminal

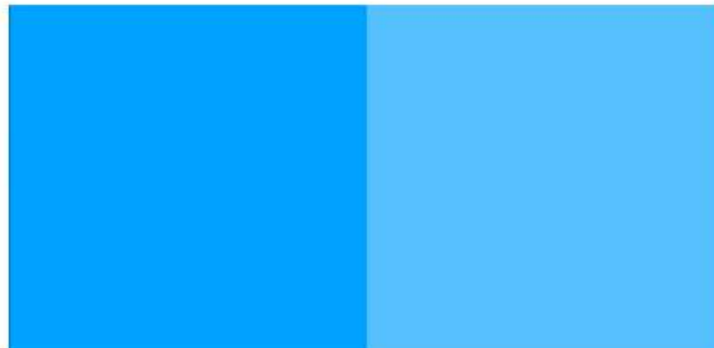
arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1815611A](#))

■ Baccalauréat technologique

Organisation et volumes horaires des enseignements des classes de première et terminale dans les séries « sciences et technologies de la santé et du social » (ST2S), « sciences et technologies de laboratoire » (STL), « sciences et technologies du design et des arts appliqués » (STD2A), « sciences et technologies de l'industrie et du développement durable » (STI2D), « sciences et technologies du management et de la gestion » (STMG), « sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration » (STHR)

arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1815612A](#))

Enjeux de la Réforme



Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée



academie.creteil



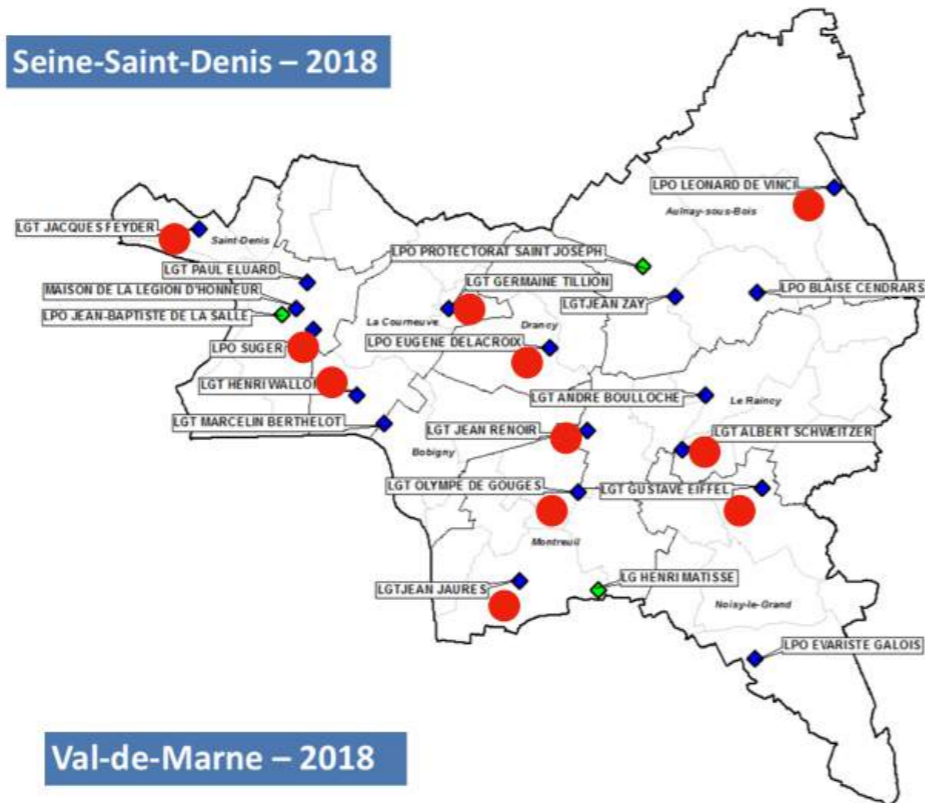
[@accreteil](https://twitter.com/accreteil)



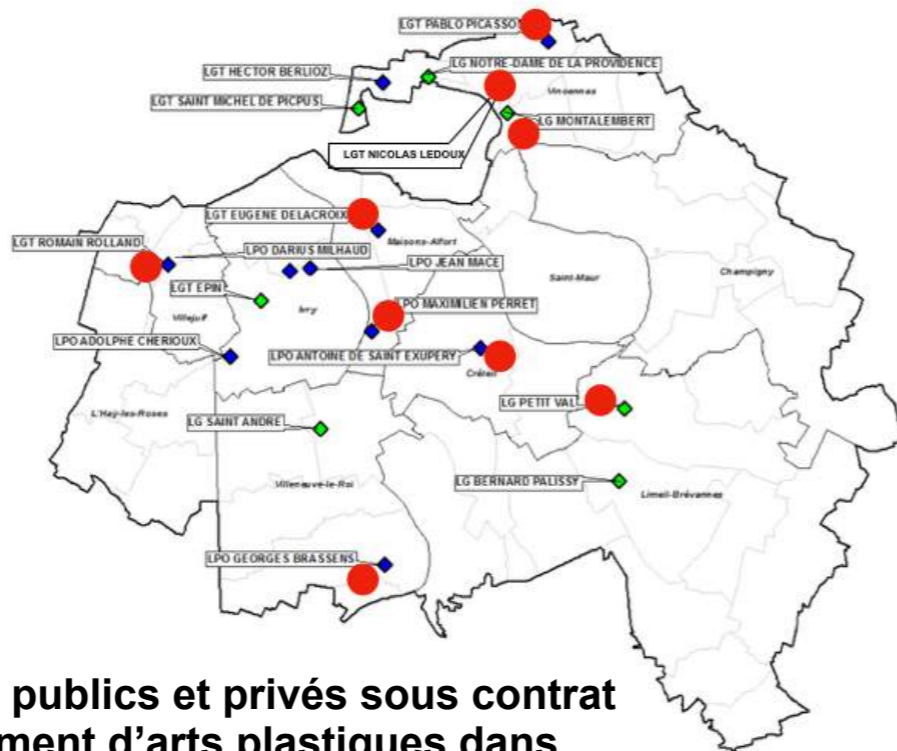
accreteil.fr



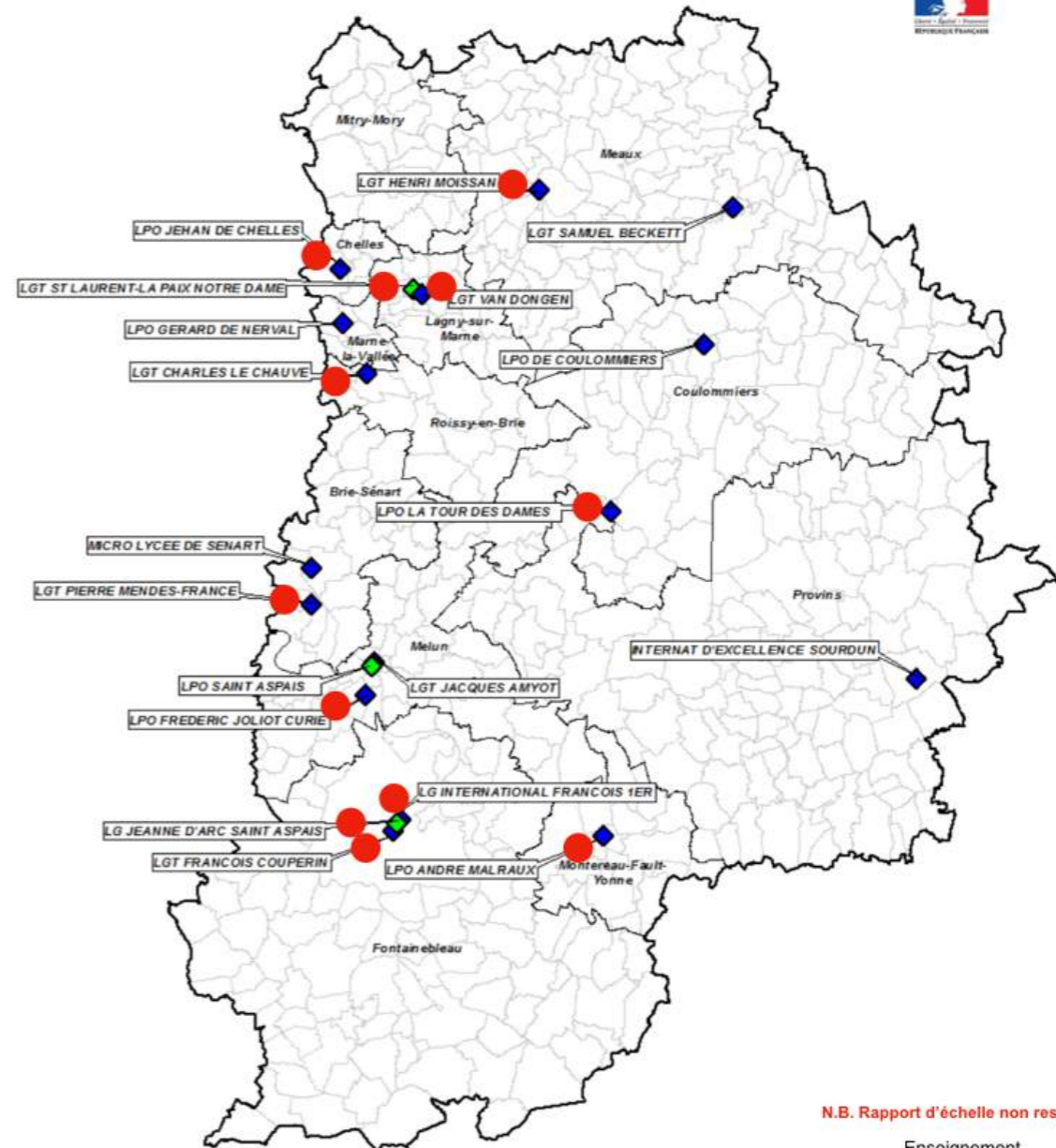
Seine-Saint-Denis – 2018



Val-de-Marne – 2018



Seine-et-Marne – 2018



N.B. Rapport d'échelle non respecté

- Enseignement de spécialité Rentrée 2019
 - ◆ Public
 - ◆ Privé sous contrat
- Districts**

⚠ Pas de distinction enseignement optionnel série facultative ou de spécialité.
Les enseignements de spécialité ont été ouverts dans les lycées où précisément l'enseignement de spécialité était déjà dispensé.

©IGN / Pôle Académique de Prospective et Performance, Rectorat de Créteil

Cartographie des lycées publics et privés sous contrat proposant l'enseignement d'arts plastiques dans l'académie de Créteil



Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART
Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

**Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée**

academie.creteil @accreteil accreteil.fr



Nouveaux programmes



Programmes d'enseignement
de la classe de seconde générale et technologique
et des classes de première et terminale
des voies générale et technologique.



Programme
d'enseignement
optionnel d'arts
de la classe de
seconde générale
et technologique

Programme de
spécialité d'arts
de première et
terminale
générales

Programme
d'enseignement
optionnel d'arts
des classes de
première et terminale
des voies générale et
technologique



Explicitation de la structuration et de la dynamique des programmes du lycée

Les programmes du lycée déclinent une même trame de la 2^e à la T^{le}, en enseignement optionnel comme en spécialité. Cette trame et des contenus structurés en « questionnements » garantissent une cohérence verticale de la discipline.

Les textes des programmes d'arts plastiques du lycée sont agencés (chapitrés) selon une **présentation commune**, à quelques légères différences :

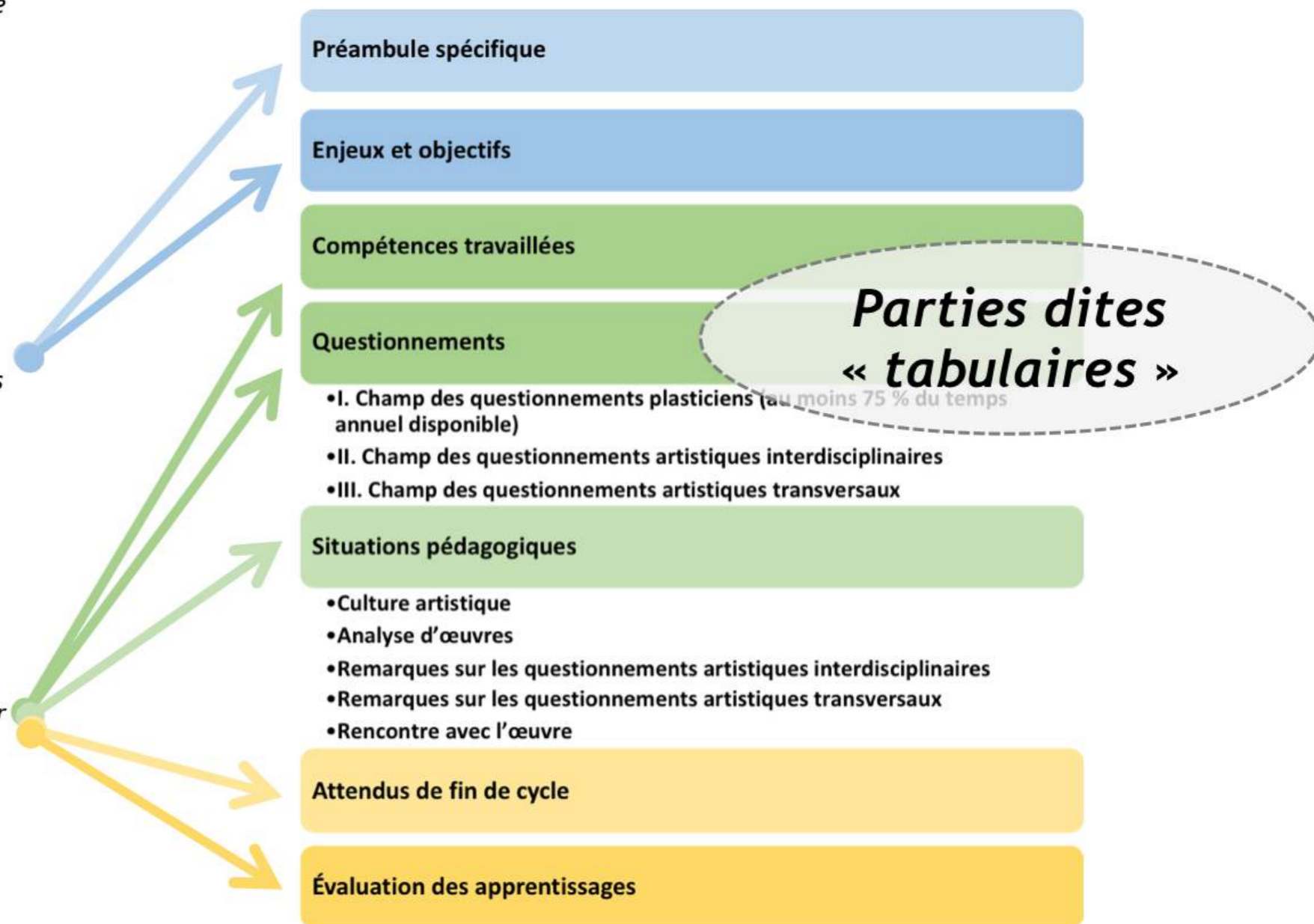
- en 2^e où il n'y a pas de champ de questionnements artistiques interdisciplinaires ;
- en T^{le} spécialité, les principales dispositions des programmes de 1^e sont reconduites, elles y font l'objet de résumés et de regroupements.

Par ailleurs, si les programmes répondent et contribuent de fait aux enjeux de la réforme du baccalauréat, comme à l'organisation nouvelle des enseignements au lycée général, ils sont aussi animés du souci de **situer l'enseignement des arts plastiques dans la formation générale**.

Les programmes, dans leur forme française, sont encore principalement orientés vers des prescriptions.

Toutefois et de longue date, ils tendent en arts plastiques à se configurer en un curriculum. Celui-ci est davantage fondé sur des « objets » à approcher et étudier, par divers moyens et dans une variété de situations, que sur de strictes références à décliner, voire égrener. Les apprentissages sont **contextualisés**, notamment dans et par la pratique.

Les programmes sont alors un cadre institutionnel de référence pour exercer responsabilité et liberté pédagogiques aux services des **apprentissages visés**.



Christian Vignaux et Philippe Galais, IGEN en arts plastiques - Accompagnement des programmes d'arts plastiques du lycée - Déplier les programmes d'arts plastiques du lycée pour se les approprier et les travailler dans leurs dynamiques - Avril 2019

Explicitation de la structuration et de la dynamique des programmes du lycée

La forme réglementaire de publication au BOEN ne peut exprimer complètement toutes les dynamiques et articulations sous-tendues par la nature curriculaire des programmes.

Au-delà de se lire seulement, tels que mis en pages au BOEN, les programmes se travaillent et s'approprient, progressivement, régulièrement.

Au droit des obligations qu'ils incarnent, ce qui importe tout autant c'est ce qu'ils permettent de construire au bénéfice des apprentissages et des élèves.

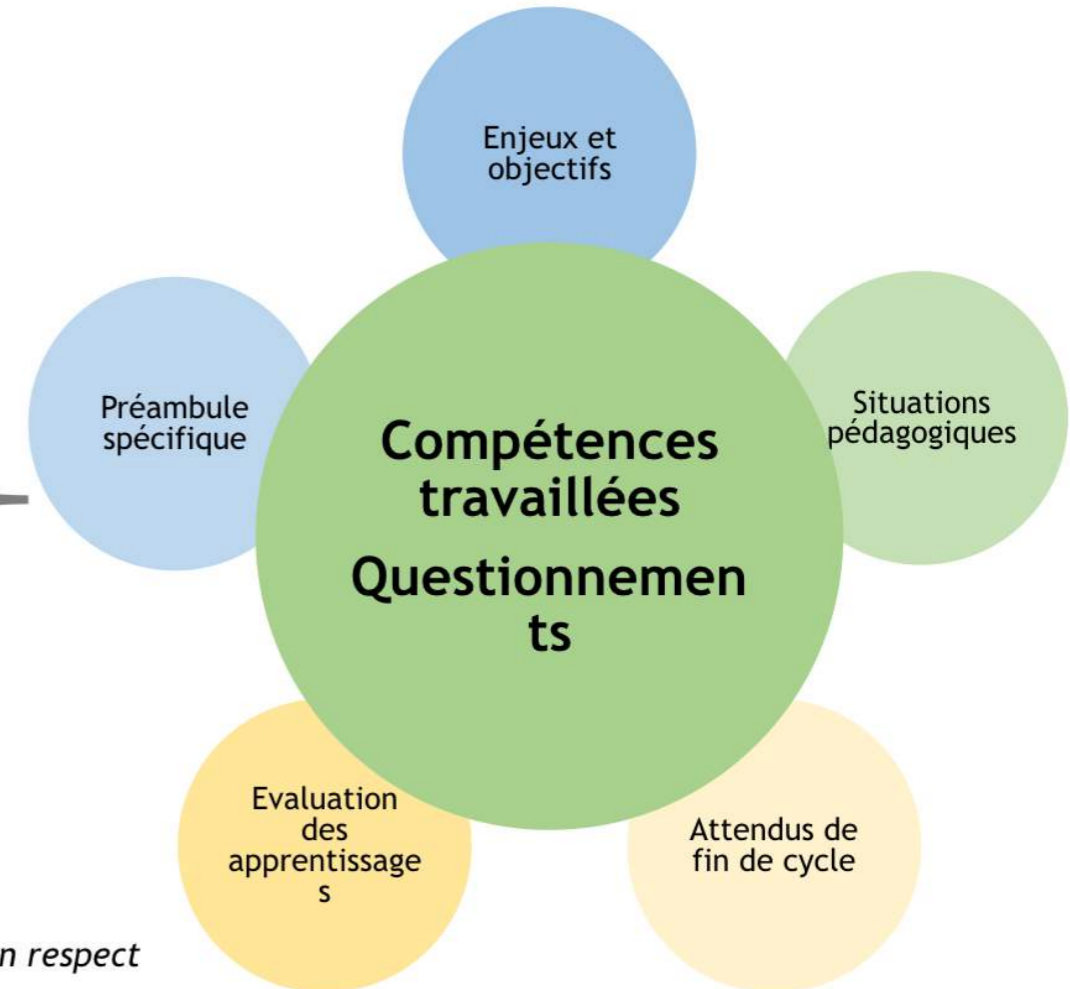
L'enjeu est d'éviter deux écueils potentiels :

- une **compréhension étroite des programmes et cloisonnée des savoirs**, conséquence possible d'une lecture trop linéaire ou d'une conception strictement applicative du métier d'enseignant ;
- une **atomisation des visées des programmes ou une érosion de leur cohérence entre cycles**, effets qui peuvent être induits par une lecture trop subjective ou une conduite au droit des habitudes (ce qui me plaît/ je le fais déjà).

Préambule spécifique
Enjeux et objectifs
Compétences travaillées
Questionnements
<ul style="list-style-type: none"> • I. Champ des questionnements plasticiens (au moins 75 % du temps annuel disponible) • II. Champ des questionnements artistiques interdisciplinaires • III. Champ des questionnements artistiques transversaux
Situations pédagogiques
<ul style="list-style-type: none"> • Culture artistique • Analyse d'œuvres • Remarques sur les questionnements artistiques interdisciplinaires • Remarques sur les questionnements artistiques transversaux • Rencontre avec l'œuvre
Attendus de fin de cycle
Évaluation des apprentissages

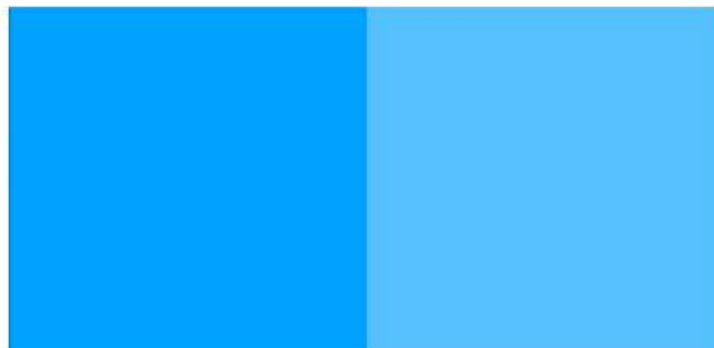
Pour cela, à partir d'une lecture plus analytique, leur appropriation invite à des « agencements » différents de la seule forme publiée pour en formaliser toutes les dynamiques.

Ces agencements sont des modalités outillantes pour penser les programmes et agir à partir d'eux. Il est alors notamment question d'identifier, de formaliser et de nourrir des interactions qui appellent la réflexion, l'initiative et des choix du professeur.



Une approche plus « systémique » est alors à envisager en « dépliant » les programmes, en respect de leurs prescriptions (la « lettre ») pour en dégager pleinement les dispositions.

Christian Vieux et Philippe Galais, IGEN en arts plastiques - Accompagnement des programmes d'arts plastiques du lycée - Déplier les programmes d'arts plastiques du lycée pour se les approprier et les travailler dans leurs dynamiques - Avril 2019



Préambule commun aux enseignements artistiques optionnels en classe de seconde

Les enseignements artistiques proposés au lycée s'inscrivent dans la continuité de ceux suivis dans le cadre de la formation générale obligatoire (arts plastiques, éducation musicale et chant choral, histoire des arts) enrichie des expériences proposées par des dispositifs d'éducation artistique et culturelle dans de nombreux domaines.

En classe de seconde, les élèves qui le souhaitent peuvent continuer de développer cette dimension artistique, composante de leur formation générale. Ils ont le choix entre les arts du cirque, les arts plastiques, le cinéma-audiovisuel, la danse, la musique, l'histoire des arts et le théâtre.

Les enseignements optionnels conduisent les élèves à percevoir et apprécier le rôle, la valeur et la vitalité des arts dans les sociétés du passé comme dans le monde actuel. Ils leur offrent la possibilité de développer, par la rencontre des œuvres et des artistes, un regard sensible, éclairé et critique sur le monde, d'affiner leur jugement esthétique, d'acquérir des compétences et connaissances techniques, artistiques et culturelles dans chacun des domaines artistiques proposés. Ils visent également à susciter le plaisir que procurent la pratique artistique dans la pluralité de ses formes, la découverte, la création, l'étude, la recherche et la réflexion sur les œuvres d'hier et d'aujourd'hui.

En classe de seconde, les enseignements artistiques s'inscrivent pleinement dans la formation générale du lycéen. Ils contribuent au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Ils visent également à éclairer chaque élève sur les choix qu'il doit effectuer en cours d'année en vue de son entrée en cycle terminal. Ils participent ainsi à la construction du projet personnel de formation et d'orientation de l'élève.

- + Développer, par la rencontre des œuvres et des artistes, un regard sensible, éclairé et critique sur le monde
- + Affiner leur jugement esthétique
- + Acquérir des compétences et connaissances techniques, artistiques et culturelles
- + Susciter le plaisir que procurent la pratique artistique dans la pluralité de ses formes
- + Développer des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation

→ La construction du projet personnel de formation et d'orientation de l'élève.

Selon des équilibres variables liés à la nature spécifique de chaque domaine étudié, les programmes définissent les compétences visées et les questionnements ; ils identifient les principales situations d'enseignement tout en laissant aux professeurs la liberté d'adapter l'organisation et la progression pédagogiques aux capacités variées des élèves et à leurs attentes particulières. Selon des modalités qui leur sont propres, les enseignements artistiques tirent parti des ressources de l'établissement et des partenaires culturels. Ils peuvent s'appuyer sur les dispositifs complémentaires relevant de l'éducation artistique et culturelle.



RÉGION ACADÉMIQUE
I.L.E. DE FRANCE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



ARTS PLASTIQUES

Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée



academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr

Préambule commun aux enseignements artistiques optionnels du cycle terminal

Au cycle terminal, les enseignements optionnels accueillent des élèves qui ont suivi ou non un enseignement artistique en classe de seconde. Leurs programmes sont conçus pour accueillir des profils différents et des projets d'orientation divers. Comme en seconde, ils précisent les grands objectifs visés, les compétences et les questionnements travaillés. Ils laissent aux professeurs la liberté de mettre en œuvre un projet annuel adapté aux attentes et besoins de tous les élèves, dans le contexte singulier de chaque établissement.

Les enseignements artistiques permettent à chaque élève d'affiner ses choix dans la perspective de sa poursuite d'études avant et après le baccalauréat, en lui apportant les clefs de compréhension d'un monde artistique complexe où interagissent création, patrimoine, spectacle vivant et industries culturelles.

Associant toujours étroitement la pratique expressive de création ou d'interprétation à l'acquisition de connaissances sur les techniques, les œuvres et leur histoire, les programmes des enseignements optionnels construisent une approche réfléchie de la vie artistique passée et présente. Ces enseignements contribuent au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Selon des modalités qui leur sont propres, les enseignements artistiques tirent parti des ressources de l'établissement et des partenaires culturels. Ils peuvent s'enrichir de dispositifs complémentaires relevant de l'éducation artistique et culturelle.

Préambule commun aux enseignements artistiques de spécialité du cycle terminal

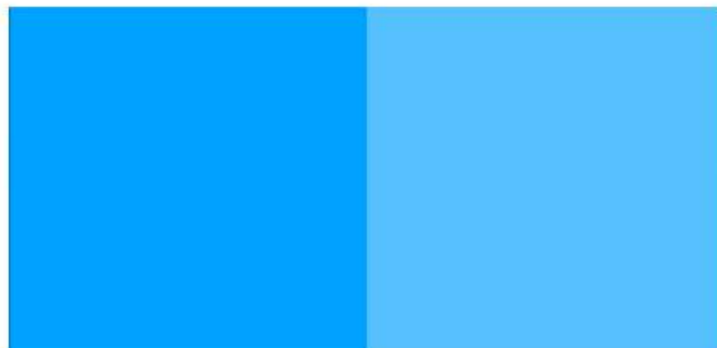
Les enseignements de spécialité suivis à partir de la classe de première accueillent des élèves particulièrement intéressés par le domaine artistique choisi. Les programmes fixent les objectifs à atteindre chaque année du cycle, en insistant sur les compétences requises pour réussir dans l'enseignement supérieur.

La pratique artistique et le renforcement des connaissances culturelles sont les principaux objectifs de ces enseignements. S'y ajoute le développement de la capacité de l'élève à penser son rapport à l'art dans le contexte de la société contemporaine et à construire son parcours d'études supérieures en référence aux métiers des arts et de la culture. Les thématiques et questionnements des programmes permettent aux professeurs d'accompagner la progression des élèves, de tenir compte de leurs acquis, de leurs profils et de leurs aspirations, notamment liés aux autres spécialités choisies parallèlement.

Les enseignements artistiques développent des compétences transversales et transposables qui contribuent à la réussite des élèves dans de nombreuses voies d'études. La stimulation de l'imaginaire au service de la création, l'exigence méthodologique, la capacité d'abstraction, l'esprit collaboratif et l'analyse critique sont quelques-unes de ces compétences travaillées.

Comme tous les enseignements, cette spécialité contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Elle permet à chacun de faire évoluer sa pensée, jusqu'à la remettre en cause si nécessaire, pour accéder progressivement à la vérité par la preuve. Si ces considérations sont valables pour tous les élèves, elles prennent un relief particulier pour ceux qui choisiront de poursuivre cet enseignement de spécialité en terminale et qui ont à préparer l'épreuve orale terminale du baccalauréat. Il convient que les travaux proposés aux élèves y contribuent dès la classe de première.

Selon des modalités qui leur sont propres, les enseignements artistiques peuvent tirer parti des ressources de l'établissement et des partenaires culturels. Ces relations partenariales sont d'autant plus importantes qu'elles ouvrent les enseignements vers des contextes professionnels variés et permettent ainsi aux élèves de prendre connaissance des différents métiers et parcours de formation en lien avec les domaines artistiques qu'ils étudient. Ils peuvent s'appuyer sur les dispositifs complémentaires relevant de l'éducation artistique et culturelle.



Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée



academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr

Arts plastiques

Préambule spécifique à l'enseignement optionnel d'arts plastiques en classe de seconde

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe **l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes.** Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images, relèvent du travail des arts plastiques. Ils constituent un point d'appui pour le design.

Prenant en compte cette pluralité de domaines, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il fait découvrir la diversité des œuvres. Il permet d'appréhender le fait artistique dans sa globalité : œuvres, démarches et pratiques, contextes et conditions de création, présentation et réception.

En classe de seconde, cet enseignement s'inscrit dans la continuité de celui du collège. **Il poursuit le développement des compétences et des savoirs travaillés au cycle 4 et en introduit de nouveaux. Il permet de développer une pratique plastique plus autonome, ambitieuse et aboutie. Mobilisant des situations variées, suscitant des approches diversifiées, il engage les élèves dans une dynamique d'expérimentation, d'exploration, de recherche et d'invention.** Encourageant les projets individuels et collectifs, il suscite des expériences sensibles avec la création artistique et nourrit la réflexion sur l'art.

L'enseignement des arts plastiques accompagne les élèves dans leurs choix d'orientation, de la seconde à la fin du cycle terminal, dans la perspective des études supérieures. Les savoirs construits et les modalités pédagogiques propres à cet enseignement enrichissent le parcours des élèves des dimensions créatives, sensibles et culturelles requises après le baccalauréat. Cet enseignement contribue, plus spécifiquement, à consolider le profil scolaire d'élèves souhaitant s'engager vers des études en arts plastiques, arts visuels ou vers des domaines artistiques voisins.

L'enseignement des arts plastiques est conduit par des professeurs spécialistes. S'il n'est pas obligatoire, le partenariat avec des institutions artistiques et culturelles ou des artistes peut être envisagé à l'initiative du professeur. En fonction de ses projets et des opportunités, seul ou dans des actions pluridisciplinaires, il peut notamment tirer parti de ressources de proximité.

Enjeux et objectifs

En classe de seconde, l'enseignement optionnel d'arts plastiques a pour principaux enjeux et objectifs :

- ➔ de développer et d'étayer la pratique plastique et artistique de l'élève ;
- ➔ d'enrichir la culture artistique et d'élargir les représentations culturelles des élèves ;
- ➔ de rendre attentif aux données et aux dimensions sensibles des pratiques plastiques ;
- ➔ de développer de la curiosité pour la création artistique et la culture en général ;
- ➔ d'accompagner l'élève dans les choix qu'il effectue concernant son parcours de formation au lycée ainsi que ceux portant sur son orientation vers les études supérieures.

Arts plastiques - classe de première

Préambule spécifique à l'enseignement optionnel d'arts plastiques

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes. Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images, relèvent du travail des arts plastiques. Ils constituent un point d'appui pour le design.

Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il fait découvrir la diversité des œuvres. **Il permet d'appréhender le fait artistique dans sa globalité: œuvres, démarches et pratiques, contextes et conditions de création, présentation et réception.**

L'enseignement optionnel en classe de première est accessible à tous les élèves, qu'ils aient suivi ou non l'option en seconde. Il prolonge ainsi à la fois la scolarité obligatoire et enrichit les approches conduites en classe de seconde, en développant des approfondissements et l'ouverture sur de nouveaux objectifs. **Dans des situations variées et selon des modalités diversifiées, il inscrit les élèves dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles en lien avec la création artistique et de réflexion sur l'art.** Il offre ainsi de multiples possibilités de prises en compte des profils et aspirations hétérogènes des élèves.

L'enseignement des arts plastiques accompagne les élèves dans leurs choix d'orientation, de la seconde à la fin du cycle terminal, dans la perspective des études supérieures. Par des savoirs et modalités pédagogiques qui lui sont propres, **il enrichit leurs parcours des dimensions de la créativité, de la sensibilité et de la culture artistiques, requises dans de nombreuses formations après le baccalauréat.** Il contribue, plus spécifiquement, à consolider le profil scolaire d'élèves souhaitant s'engager vers des études en arts plastiques, en arts visuels ou vers des domaines artistiques voisins.

L'enseignement des arts plastiques est conduit par des professeurs spécialistes. S'il n'est pas obligatoire, le partenariat avec des institutions artistiques et culturelles ou des artistes peut être envisagé à l'initiative du professeur. En fonction de ses projets et des opportunités, seul ou dans des actions pluridisciplinaires, il peut notamment tirer parti de ressources de proximité.

Enjeux et objectifs

Afin d'accueillir la diversité des cursus, certains élèves ayant suivi l'option de la classe de seconde, d'autres non, les grands objectifs de celle-ci sont conservés pour l'enseignement optionnel de première :

- ▶ développer et étayer la pratique plastique et artistique de l'élève ;
- ▶ enrichir la culture artistique et élargir les représentations culturelles des élèves ;
- ▶ rendre attentif aux données et aux dimensions sensibles des pratiques plastiques ;
- ▶ développer de la curiosité pour la création artistique et la culture en général ;
- ▶ accompagner l'élève dans les choix qu'il effectue concernant son parcours de formation au lycée ainsi que ceux portant sur son orientation vers les études supérieures.



Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

**Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée**



academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr

Arts plastiques - classe de première

Préambule spécifique à l'enseignement de spécialité d'arts plastiques

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique.

Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes. Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images, relèvent en effet du travail des arts plastiques. Ils constituent un point d'appui pour le design.

Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il fait découvrir la diversité des œuvres. Il permet d'appréhender le fait artistique dans sa globalité: œuvres, démarches et pratiques, contextes et conditions de création, présentation et réception.

L'enseignement de spécialité en classe de première est accessible à tous les élèves, ayant suivi ou non l'option en seconde. Il prolonge ainsi à la fois la scolarité obligatoire et enrichit les approches conduites en classe de seconde, dans une visée d'approfondissements et d'ouverture sur de nouveaux objectifs plus complexes liés à une spécialité. **Dans des situations variées et selon des modalités diversifiées, il inscrit les élèves dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles en lien avec la création artistique et de réflexion sur l'art. Il offre ainsi de multiples possibilités de prises en compte de l'hétérogénéité des profils et des aspirations des élèves.**

Le volume horaire de quatre heures en première, puis de six heures en terminale, apporte aux élèves les moyens de s'engager, en développant une autonomie, une maturité, une ambition et une maîtrise accrues, dans des pratiques personnelles informées de l'art d'aujourd'hui et nourries de la connaissance de la diversité des œuvres apparues dans l'histoire. L'enseignement de spécialité poursuit ainsi l'encouragement et le développement des capacités d'expression de chaque élève. Il travaille également à renforcer et préciser les acquisitions techniques, les méthodologies, les connaissances culturelles. Il permet aux élèves de porter un regard sensible et avisé sur la diversité des formes d'expression plastique, de les comprendre et de situer leurs évolutions dans l'espace et dans le temps.

Les formes multiples de la pratique, les projets et les productions réalisés constituent des supports particulièrement propices au grand oral du baccalauréat. En outre, nombre de questionnements travaillés, de démarches et de langages plastiques mobilisés peuvent susciter des appariements fructueux avec divers enseignements et spécialités : autres enseignements artistiques, disciplines scientifiques et domaines touchant au numérique, disciplines littéraires, linguistiques ou des humanités, des sciences économiques et sociales.

Par des savoirs et modalités pédagogiques qui lui sont propres, **l'enseignement de spécialité en arts plastiques enrichit le parcours du lycéen des dimensions de la créativité, de la sensibilité et de la culture artistiques requises dans de nombreuses formations après le baccalauréat.** Les élèves acquièrent des compétences nécessaires à la poursuite d'études en arts associées à une culture générale solide, ouverte et sensible. Disposant de savoirs et de compétences plus approfondies, progressivement ouverts à l'interdisciplinarité, notamment entre les arts, ils peuvent envisager un projet d'études supérieures motivé, réaliste et réfléchi.

L'enseignement des arts plastiques est conduit par des professeurs spécialistes. S'il n'est pas obligatoire, le partenariat avec des institutions artistiques et culturelles ou des artistes peut être envisagé à l'initiative du professeur. En fonction de ses projets et des opportunités, seul ou dans des actions interdisciplinaires, il peut notamment tirer parti de ressources de proximité et de l'environnement artistique et culturel.

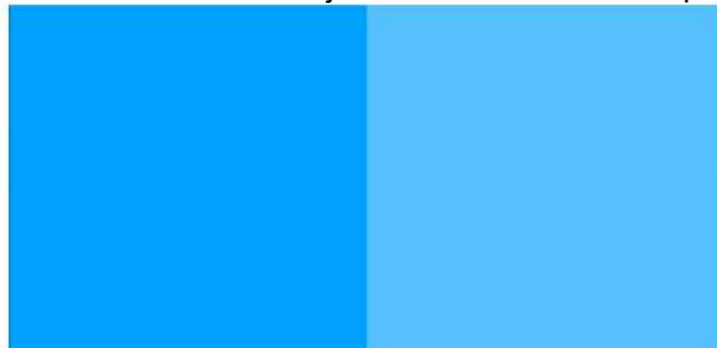
Enjeux et objectifs

Afin d'accueillir la diversité des cursus, certains élèves, ayant suivi l'option en classe de seconde, d'autres non, les grands objectifs de celle-ci sont conservés pour l'enseignement de spécialité de la classe de première :

- ▶ de développer et d'étayer la pratique plastique et artistique de l'élève ;
- ▶ d'enrichir la culture artistique et d'élargir les représentations culturelles des élèves ;
- ▶ de rendre attentif aux données et aux dimensions sensibles des pratiques plastiques ;
- ▶ de développer de la curiosité pour la création artistique et la culture en général ;
- ▶ d'accompagner l'élève dans les choix qu'il effectue concernant son parcours de formation au lycée ainsi que ceux portant sur son orientation vers les études supérieures.

Au niveau de la classe de première, premier palier du parcours de la spécialité au cycle terminal, ils sont complétés ou renforcés des objectifs suivants :

- ▶ la compréhension de la nature et de la diversité des démarches artistiques, de leurs présentations et réceptions ;
- ▶ l'engagement d'une réflexion sur le statut de la pratique et de la technique dans l'expression artistique ;
- ▶ l'interrogation sur les conditions et les enjeux de la création artistique dans des contextes historiques et culturels précis.



Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

**Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée**



academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr



Champs de questionnements

« **Champ des questionnements plasticiens (au moins 75 % du temps annuel disponible)** »

À partir des domaines d'étude structurant les champs de questionnements, des situations de pratiques et de projets sont à mettre en place. Cet ensemble garantit les éléments communs de la formation en arts plastiques et assure la continuité avec l'enseignement dispensé au collège. Des questionnements à déduire sont associés. Le professeur n'a pas à les traiter de manière exhaustive. Il opère des choix parmi ceux-ci, en fonction de leur correspondance aux projets développés, aux apprentissages conduits et aux découvertes des élèves.

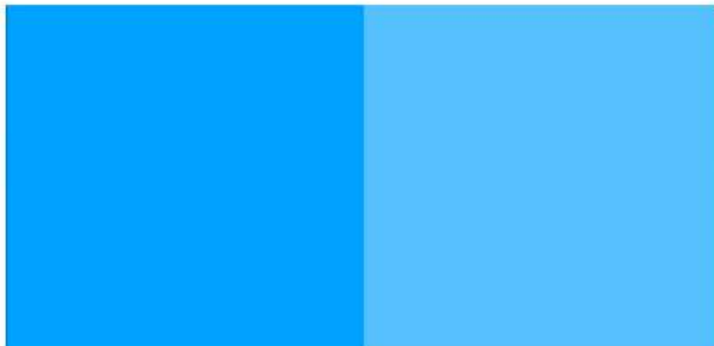
Comme pour l'option de seconde, à partir des domaines d'étude structurant les champs de questionnements, des situations de pratiques et de projets sont à mettre en place. **Cet ensemble garantit les éléments communs de la formation en arts plastiques et assure la continuité avec l'enseignement dispensé au collège.** Des questionnements à déduire sont associés. Le professeur n'a pas à les traiter de manière exhaustive. Il opère des choix parmi ceux-ci, en fonction de leur correspondance aux projets développés, aux apprentissages conduits et aux découvertes des élèves.

Les questionnements introduits en classe de première sont travaillés sur l'ensemble du cycle terminal. Ils sont à travailler, développer, reprendre, réitérer, enrichir sur les deux années du parcours de formation en spécialité. Ils sont pour certains précisés, approfondis ou diversifiés de manière spécifique par le programme de la classe de terminale.

Les domaines d'étude structurant les champs de questionnements sont déclinés au moyen de plusieurs « Questionnements mobilisant compétences, pratiques et connaissances travaillées ». Ils sont eux-mêmes prolongés ou orientés selon diverses directions à partir de « Repères et points d'appui ».

Dans ce cadre structurant, le professeur exerce sa liberté et sa responsabilité pédagogiques :

▶ les « Questionnements mobilisant compétences, pratiques et connaissances travaillées » forment une trame qu'il faut problématiser et développer. Cet ensemble garantit les éléments communs de la formation en arts plastiques. Prenant en compte le temps disponible sur tout le cycle terminal, selon sa démarche pédagogique, **le professeur opère des choix pour les travailler séparément ou en agencer plusieurs** ; ▶ en fonction des situations d'enseignement et des projets conduits, les « Repères et points d'appui » peuvent être pris en compte isolément ou combinés au sein d'un même questionnement ou de l'association de plusieurs.



Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

**Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée**



academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr

Situations pédagogiques



En classe de seconde, **la situation d'atelier est privilégiée**. Le projet de l'élève est central qu'il soit individuel ou collectif. Le choix entre ces deux formes de travail est à l'initiative du professeur ou de l'élève. Le professeur en mesure l'intérêt et l'opportunité, en règle la fréquence, l'alternance ou la cohabitation. Quelles que soient les modalités choisies, il stimule l'initiative et l'audace, le potentiel d'invention et la créativité, l'autonomie et la responsabilité, la prise de recul et le regard critique. Observant et accompagnant les pratiques et les démarches des élèves, il introduit progressivement de nouveaux savoirs. Il élargit les approches et apporte de nouveaux outils. Il enrichit et étaye le travail de chacun par des apports techniques, méthodologiques et culturels réguliers. **La qualité des réalisations, des projets et des démarches est l'objet d'une attention constante** (cohérence entre les intentions et les pratiques, maîtrise des langages, des moyens et des techniques engagés, efficacité des dispositifs de présentation...).

- + La situation d'atelier est privilégiée
- + Le projet de l'élève individuel ou collectif est central
- + Le professeur stimule l'initiative et l'audace
- + Qualité des réalisations, des projets et des démarches

Situations pédagogiques

enseignement optionnel d'arts plastiques en première

En classe de première, la situation d'atelier est cultivée. Le projet de l'élève est central, qu'il soit individuel ou collectif. À l'initiative du choix entre ces deux formes du travail ou lorsqu'il les accueille, le professeur en mesure l'intérêt, en régule la fréquence, l'alternance ou la cohabitation. **Quelles que soient les modalités, il stimule l'initiative et l'audace, l'invention et la créativité, l'autonomie et la responsabilité, la prise de recul et le regard critique.** Observant et accompagnant les pratiques et les démarches des élèves, il introduit progressivement de nouveaux savoirs. Il élargit les approches et apporte de nouveaux outils. Il étaye et enrichit le travail de chacun par des apports techniques, méthodologiques et culturels réguliers. **La qualité des réalisations, des projets et des démarches est l'objet d'une attention constante (cohérence entre les intentions et les pratiques, maîtrise des langages, des moyens et des techniques engagés, efficacité des dispositifs de présentation...).**

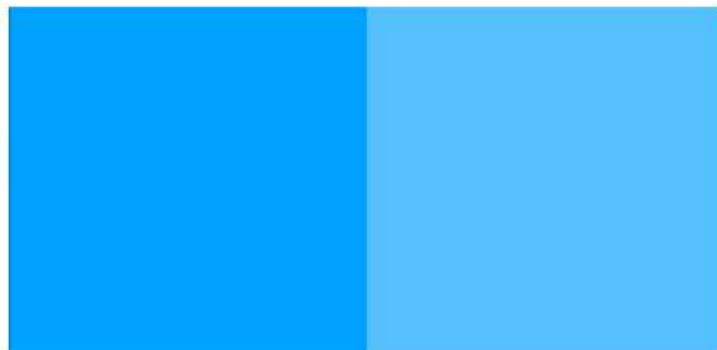
Situations pédagogiques

enseignement de spécialité d'arts plastiques en première

Le professeur prend l'initiative de la diversité des situations d'apprentissage, de la séquence de cours à la situation d'atelier comme à la conduite de projet. **Le projet de l'élève est central qu'il soit individuel ou collectif.** À l'initiative de ces deux formes du travail ou les accueillant, le professeur en mesure l'intérêt, en régule la fréquence, l'alternance ou la cohabitation. Quelles que soient les dispositions pédagogiques, **il stimule l'initiative et l'audace, le potentiel d'invention et la créativité, l'autonomie et la responsabilité, la prise de recul et le regard critique.**

En classe de première, l'enseignement de spécialité ne relève plus seulement des découvertes et des expérimentations. En matière de pratique artistique, en opérant des choix parmi les questionnements du programme, le professeur conçoit un parcours de formation. Il enrichit et étaye le travail des élèves par des apports techniques, méthodologiques et culturels réguliers. **La qualité des réalisations, des projets et des démarches est l'objet d'une attention constante (cohérence entre les intentions et les pratiques, maîtrise des langages, des moyens et des techniques engagés, efficacité des dispositifs de présentation...).**

Au niveau de la classe de première, les approches réflexives, théoriques et culturelles privilégient l'oral dans ses diverses dimensions (structuration, fluidité, précision du vocabulaire spécifique, argumentation...). Des débats collectifs sont régulièrement suscités. Ils amènent les élèves à fonder et à formuler leurs perceptions et leurs analyses, à expliciter leur compréhension des œuvres et des phénomènes artistiques, à exercer et développer leur sens critique. **L'écrit est mobilisé dans une moindre mesure, en variant ses formes et ses finalités : analyse d'œuvres, lecture et production de textes développant une réflexion sur l'art, présentation de la production plastique et accompagnement de sa monstration, découverte d'écrits professionnels sur l'art (articles, notices, livrets ou catalogues...).**



Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée



academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr

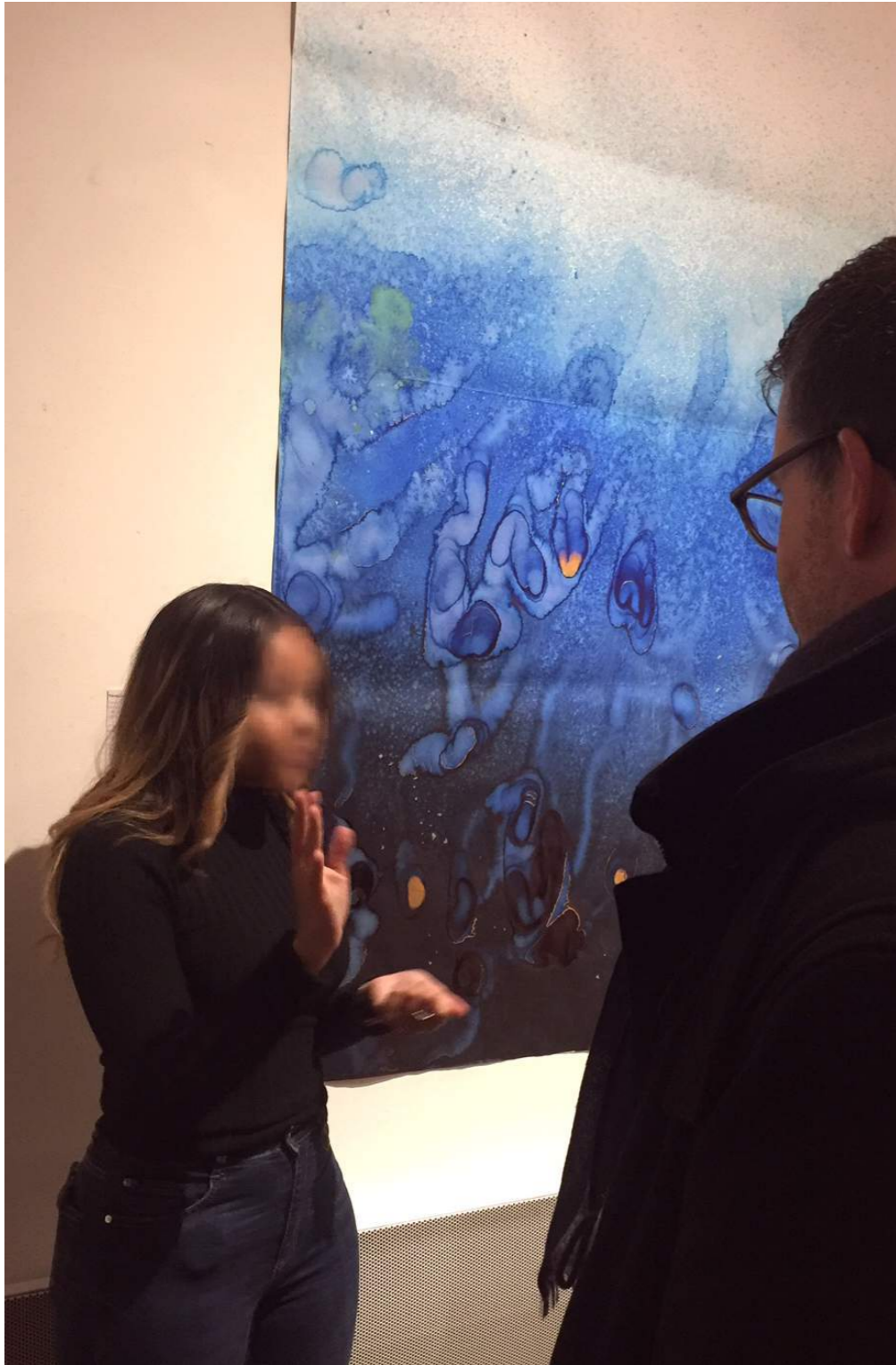


L'enseignement des arts plastiques articule constamment la culture et la pratique artistiques.

Fondés principalement sur l'histoire de l'art, les éléments de culture artistique offrent aux élèves des sources dans lesquelles puiser. Ils constituent **des références et des repères communs** et ancrent les connaissances. Ils nourrissent l'imaginaire des élèves, irriguent leurs pratiques, développent leur sensibilité. En classe de seconde, le professeur poursuit l'approche conduite au cycle 4, en arts plastiques comme dans la transversalité associée à l'enseignement d'histoire des arts. **Il favorise les mises en relation entre les questionnements travaillés dans les pratiques des élèves et des œuvres de référence observées, certaines étant plus précisément étudiées.** Il s'appuie sur des exemples significatifs et variés empruntés au dessin, à la peinture, à la sculpture, à l'architecture, à la photographie, mais aussi aux productions, notamment contemporaines, qui se sont affranchies de ces classifications.

- + Articuler constamment la pratique artistiques et la culture.**
- + Des références et des repères communs.**
- + Mises en relation entre les questionnements travaillés dans les pratiques des élèves et des œuvres de référence.**

Analyse d'œuvres



Une méthode d'analyse de l'œuvre d'art, plus largement de l'image et de la production plastique, se structure dès la classe de seconde. Elle mobilise et croise différentes approches: **analyse comparative, questionnement collectif, recherches documentaires, travaux pratiques ou exposés.** Elle développe des compétences essentielles : **décrire avec un vocabulaire spécifique et précis ; organiser une réflexion selon des axes orientés par des notions plastiques fondamentales (couleur, composition, spatialité...) et sémantiques ; interroger leur traitement pour en dégager le sens.** Elle instruit une **pensée sur l'œuvre et les images**, et enrichit la pratique plastique dont elle se nourrit constamment. Elle permet de situer diverses créations plastiques entre elles ou en relation avec d'autres arts et d'autres cultures. Elle fait **appréhender et comprendre la nature polysémique de l'œuvre d'art.**

- ▶ Décrire avec un vocabulaire spécifique et précis.
- ▶ Organiser une réflexion selon des axes orientés par des notions plastiques fondamentales et sémantiques.
- ▶ Interroger leur traitement pour en dégager le sens.

+ Instruire une pensée sur l'œuvre et les images

+ Appréhender et comprendre la nature polysémique de l'œuvre d'art.

Rencontre avec l'œuvre

La compétence « **Exposer** », ancrée au cœur de la pratique et des questionnements plasticiens, comme l'étude de la présentation de l'œuvre et de sa réception par un public, sous-tend **le développement et l'aménagement d'espaces et de lieux de rencontre avec l'œuvre**. Ce travail s'opère selon deux perspectives qui, sans se confondre, s'articulent et mobilisent des compétences complémentaires :

- ➔ présenter à un public sa production plastique, dans des formes diverses et comme composante d'une formation plasticienne ;
- ➔ chaque fois que possible, exposer des œuvres d'art et proposer la rencontre avec l'artiste comme dynamique d'un projet et modalité d'une expérience esthétique, culturelle et sociale ouverte à la communauté éducative.



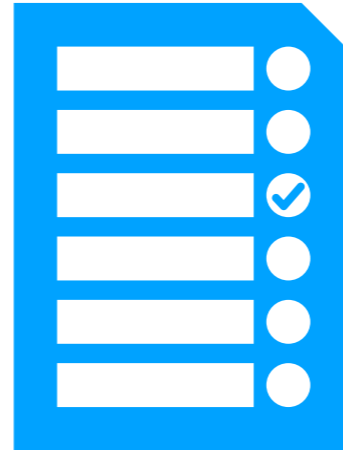
On veillera donc, même dans des formes modestes, aux équipements (cadres, socles, présentoirs, vitrines, éclairages...) et à l'aménagement d'espaces (murs ou cimaises, visibles d'un public dans le lycée, ainsi qu'à l'adaptation de lieux repérés dans l'établissement ou l'affectation d'une salle dédiée).

Ces démarches sont en outre l'occasion d'**ancrer des projets interdisciplinaires**. Elles contribuent à **l'ouverture de l'établissement sur son environnement**. Elles constituent des points d'appui pour de possibles partenariats avec les professionnels des arts et de la culture, notamment dans le cadre des politiques d'éducation artistique et culturelle. Elles invitent **l'ensemble de la communauté éducative** (élèves, professeurs, parents, partenaires) à **faire l'expérience du partage du sensible**.

Compétence : exposer l'œuvre, la démarche, la pratique

L'élève est capable :

- ▶ motiver ses choix, d'entendre des observations et d'engager un dialogue sur son travail et celui de ses pairs ;
- ▶ d'envisager et mettre en œuvre, une présentation de sa production plastique ;
- ▶ d'engager, individuellement ou collectivement, un projet d'exposition pour un public.



Évaluation & Compétences



2 EXEMPLES DE FORME DE PROGRAMMATION ET CE QU'ELLES INDUISENT :

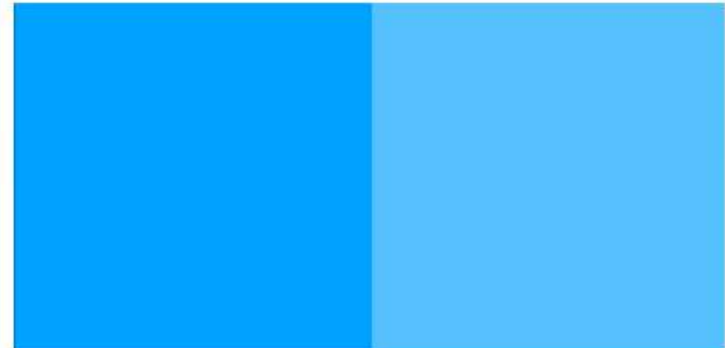
Comment les œuvres et thèmes de référence pour l'épreuve du baccalauréat se substituent-ils parfois aux programmes d'enseignement des arts plastiques ?

Forme 1

TRIMESTRES	SÉQUENCES	ŒUVRES ET THÈMES DE RÉFÉRENCE
1	No 1 No 2	No 1
2	No 1 No 2	No 2
3	No 1 No 2	No 3

Forme 2

SÉQUENCES	QUESTIONNEMENTS	RÉFÉRENCES	No 1	No 2	No 3
1					
2					
3		etc.			
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					



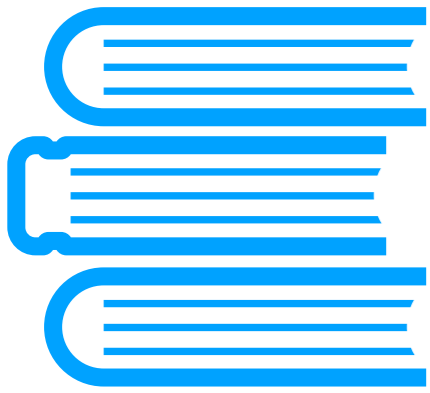
Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART
 Inspecteurs d'Académie
 Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
 Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
 4, rue Georges Enesco
 94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
 brice.sicart@ac-creteil.fr
 Twitter : @SICARTB

**Séminaire de formation
 Arts plastiques et Réforme du Lycée**

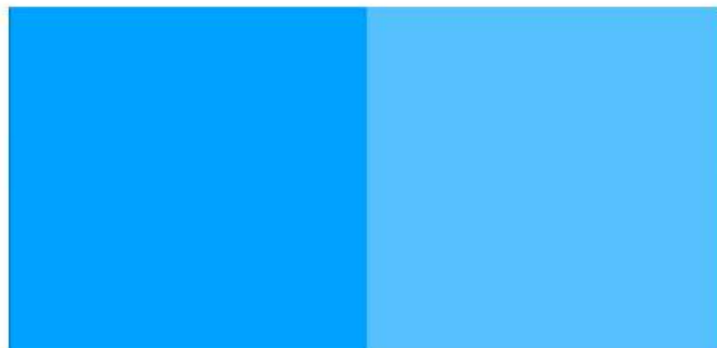
 academie.creteil
 @accreteil
 accreteil.fr



« En transformant les objectifs en préalables, on vide l'École de toute substance, on en fait une entreprise de pure sélection; on métamorphose les professeurs : de " passeurs de Culture", ils deviennent des "douaniers" (...) »

« Il faut se dégager de cette "pédagogie bancaire" que dénonçait le pédagogue brésilien Paulo Freire, arrêter d'échanger les connaissances contre des notes et s'en tenir à une monétisation absurde des savoirs. »

Philippe Meirieu, *Comment aider nos enfants à réussir*, Montrouge, Bayard, 2015, p. 81,112



Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée



academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr

Compétence, définition



« Une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexe ou inédite. Compétences et connaissances ne sont ainsi pas en opposition. Leur acquisition suppose de prendre en compte dans le processus d'apprentissage les vécus et les représentations des élèves, pour les mettre en perspective, enrichir et faire évoluer leur expérience du monde. »



RÉGION ACADÉMIQUE
I.L.E. DE FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



ARTS PLASTIQUES

Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée



[academie.creteil](https://www.academie.creteil.fr)

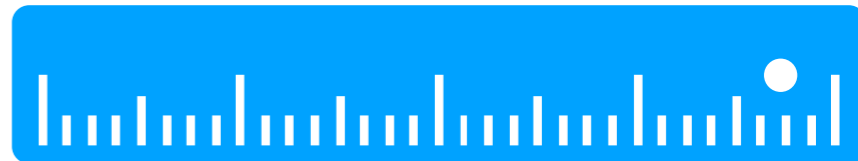


[@accreteil](https://twitter.com/accreteil)



[accreteil.fr](https://www.accreteil.fr)

L'évaluation des apprentissages



« est un aspect essentiel de toute activité d'éducation ou de formation. Elle est constituée d'une même série de démarches :

[définir, récolter, interpréter, décider, communiquer].

Ces démarches peuvent être effectuées de manière formalisées (tests, épreuves, critères d'appréciation (...)) ou de manière informelle, sans instrumentation particulière : par exemple, pour évaluer des démarches de résolution de problèmes [en observant, interprétant, suggérant] pour la poursuite du travail par chaque groupe.

(...) Toutes ces démarches visent à développer chez l'apprenant une capacité d'autorégulation, plus consciente et mieux contrôlée, de ces processus d'apprentissage (...) pour l'aider à développer une compétence d'autoévaluation nécessaire pour apprendre tout au long de la vie.

On distingue 3 cadres de référence pour l'interprétation des résultats d'évaluation :

✗ Normative, le niveau par rapport au groupe de comparaison

✗ Critériée, comparant le niveau de l'apprenant au niveau fixé

✓ Autoréférencée, niveau de l'apprenant par rapport à son précédent niveau. »

Agnès VAN ZANTEN, Patrick RAYOU, Dictionnaire de l'éducation, Paris, PUF, 2ème édition, 2017, p. 407

Évaluation & Compétences au Collège

L'évaluation en Arts plastiques

« L'évaluation, tournée vers les élèves dans une **visée essentiellement formative**, accompagne les apprentissages, qui se fondent sur des **propositions ouvertes favorisant la diversité des réponses**. Le professeur prend appui sur l'observation des élèves dans la pratique et lors de la prise de parole, pour **valoriser, encourager.** »



Loi d'orientation du 8 juillet 2013

« Les modalités de la notation des élèves doivent évoluer pour éviter une «notation-sanction» à faible valeur pédagogique et privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles. »



RÉGION ACADÉMIQUE
I.L. DE FRANCE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



ARTS PLASTIQUES

Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée



academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr

Évaluation des apprentissages

Évaluation des apprentissages Seconde optionnelle

L'évaluation des apprentissages relève de la responsabilité du professeur d'arts plastiques. Partie intégrante de la conduite de l'enseignement, elle n'est pas un élément ajouté a posteriori et ne saurait être uniquement située en conclusion des séquences pédagogiques. Nécessaire à l'établissement du bilan des connaissances, des compétences et des aptitudes travaillées telles qu'elles s'exercent dans la discipline, l'évaluation contribue également à développer le recul critique.

Dans la continuité du collège, **l'évaluation en classe de seconde sert les apprentissages. Sans négliger la mesure progressive et objectivée des acquis visés et observables, elle permet d'identifier des ressources et des modalités utiles pour faire progresser et réussir. Elle doit ainsi permettre à chaque élève de se situer, étape par étape, dans ses acquisitions.** Le professeur forme les élèves à l'auto-évaluation et aux co-évaluations en arts plastiques. Sous toutes ses formes, **l'évaluation les aide à traiter, résoudre et comprendre des problèmes plastiques et artistiques de plus en plus complexes.**

Conduite régulièrement, l'évaluation permet au professeur de recueillir des informations utiles à la régulation de son enseignement. Tout au long de l'année scolaire, le professeur veille à construire des repères connus par les élèves. Il mobilise des éléments utiles pour proposer à la classe et à chaque élève une analyse de sa situation. **Il se dote pour cela d'outils efficaces et souples dans leurs usages.**

Évaluation des apprentissages Première optionnelle

L'évaluation des apprentissages relève de la responsabilité du professeur d'arts plastiques. Partie intégrante de la conduite de l'enseignement, elle n'est ni un élément rajouté a posteriori ni uniquement situé en conclusion des séquences pédagogiques. Nécessaire au bilan des connaissances, compétences et aptitudes travaillées telles qu'elles s'exercent dans la discipline, l'évaluation contribue également à développer le recul critique.

Sans négliger la mesure progressive et objectivée des acquis, elle permet d'identifier des ressources et des modalités utiles pour faire progresser et réussir. **Davantage formative que sommative**, l'évaluation doit ainsi permettre à chaque élève de se situer, étape par étape, dans ses acquisitions. Le professeur forme les élèves à l'auto-évaluation et aux co-évaluations. Sous toutes ses formes, l'évaluation les aide à traiter, résoudre et comprendre des problèmes plastiques et artistiques de plus en plus complexes.

Conduite régulièrement, intégrée et dynamique, l'évaluation permet au professeur de recueillir des informations utiles à la régulation de son enseignement. Tout au long de l'année scolaire, **le professeur veille à construire des repères communs, connus et appropriés par les élèves.** Il mobilise des éléments utiles pour proposer à la classe et à chaque élève une analyse de sa situation. Il se dote pour cela d'outils efficaces et souples dans leurs usages.

Évaluation des apprentissages Première de Spécialité

L'évaluation des apprentissages est de la responsabilité du professeur d'arts plastiques. Partie intégrante de la conduite de l'enseignement, elle n'est ni un élément rajouté a posteriori ni uniquement situé en conclusion des séquences pédagogiques. Nécessaire au bilan des connaissances, compétences et aptitudes travaillées telles qu'elles s'exercent dans la discipline, l'évaluation contribue également à développer le recul critique.

L'évaluation dans l'enseignement de spécialité du cycle terminal du lycée est principalement pensée et tournée vers les élèves. Elle est au service de l'accompagnement des apprentissages. Sans négliger la mesure progressive et objectivée des acquis, elle permet d'identifier des ressources et des modalités utiles pour faire progresser et réussir. L'évaluation doit ainsi permettre à chaque élève de se situer, étape par étape, dans ses acquisitions. Le professeur forme les élèves à l'auto-évaluation et aux co-évaluations. **Sous toutes ses formes, l'évaluation les aide à traiter, résoudre et comprendre des problèmes plastiques et artistiques de plus en plus complexes.**

Conduite régulièrement, intégrée et dynamique, l'évaluation permet au professeur de recueillir des informations utiles à la régulation de son enseignement. Tout au long de l'année scolaire, selon des équilibres variables en fonction des pratiques et des projets, le professeur veille à construire des repères communs, connus et appropriés par les élèves. Il mobilise des éléments utiles pour proposer à la classe et à chaque élève une analyse de sa situation. Il se dote pour cela d'outils efficaces et souples dans leurs usages.

L'enseignement de spécialité faisant l'objet d'une épreuve terminale au baccalauréat et d'épreuves communes de contrôle continu, l'évaluation mesure, selon une logique progressive, les compétences et les acquis attendus au baccalauréat. Il s'agit, au moyen de bilans réguliers, de préparer les élèves aux modalités et aux exigences des épreuves d'arts plastiques à l'examen.



Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

**Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée**



academie.creteil



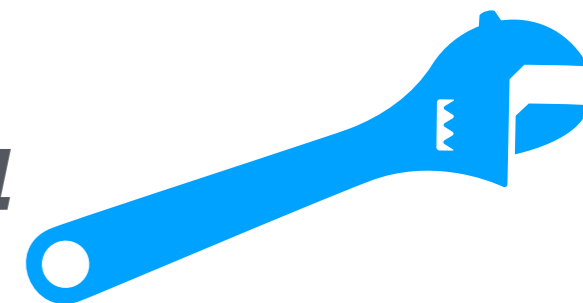
@accreteil



accreteil.fr

Ressources d'accompagnement Eduscol

Arts plastiques L'évaluation cycles 2, 3, 4



Ces ressources prolongent et enrichissent les documents d'accompagnement sous l'angle des principes et de la dynamique de l'évaluation en arts plastiques. Elles apportent des indications sur une évaluation au service de l'accompagnement des apprentissages de l'élève, dans une logique de cycle, à partir d'un ancrage dans la discipline et dans sa contribution à la maîtrise des acquis du socle.

La dynamique des compétences dans l'enseignement des arts plastiques aux cycles 2 et 3	http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques_et_education_musicale/43/5/3_RA_C2_C3_Dynamique-competences-arts-plastiques_570435.pdf
L'évaluation en arts plastiques au cycle 3	http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques_et_education_musicale/81/2/EV16_C3_EART_APLA_eval-dm_613812.pdf
Rappel des textes et dispositions réglementaires ; conceptions et principes de l'évaluation en arts plastiques	http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/85/9/RA16_C4_AP_eval_fiche_1_708859.pdf
Terminologie, étapes, processus, finalités de l'évaluation dans ses conceptions générales en éducation	http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/86/5/RA16_C4_AP_eval_fiche_2_708865.pdf
Dynamiques de l'évaluation diagnostique, formative et sommative (évaluation-bilan) en arts plastiques	http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/21/0/RA16_C4_AP_eval_fiche_3_709210.pdf
Contributions spécifiques des arts plastiques à la mobilisation et l'acquisition des compétences du socle	http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/87/0/RA16_C4_AP_eval_fiche_4_708870.pdf
Les moments privilégiés et récurrents d'une évaluation servant les apprentissages en arts plastiques	http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/87/5/RA16_C4_AP_eval_fiche_5_708875.pdf



RÉGION ACADÉMIQUE
I.L.E. DE FRANCE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



ARTS PLASTIQUES

Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée



academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr

ARTS PLASTIQUES

Articulations entre référentiel de compétences en arts plastiques, domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et attendus de fin de cycle

Tableaux des compétences travaillées en arts plastiques aux cycles 2, 3 et 4

Cette ressource présente, en les rassemblant sous forme de tableau, les compétences travaillées en arts plastiques sur les trois cycles de la scolarité obligatoire.

Cette présentation permet de voir les correspondances, les continuités et la complexification des compétences regroupées dans :

- Expérimenter, produire, créer ;
- Mettre en œuvre un projet ;
- S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité ;
- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art.



http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/70/7/28_RA_C4_AP_Tableaux_comp_567707.pdf

Compétences travaillées en classe de seconde

Les compétences travaillées en classe de seconde s'inscrivent dans la continuité de celles du collège. Elles en reprennent les éléments structurants et s'organisent autour de nouveaux questionnements.

• Compétences travaillées

Les compétences travaillées en classe de seconde s'inscrivent dans la continuité de celles du collège. Elles en reprennent les éléments structurants et s'organisent autour de nouveaux questionnements. Elles y interagissent selon des modalités, des articulations et des intensités diverses, liées à la démarche pédagogique du professeur, aux pratiques des élèves ainsi qu'aux projets conduits.

Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive

Expérimenter, produire, créer

- Choisir et expérimenter, mobiliser, adapter et maîtriser des langages et des moyens plastiques variés dans l'ensemble des champs de la pratique.
- S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique.
- Recourir à des outils numériques de captation et de production à des fins de création artistique.
- Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création.

Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif

- Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques.
- Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique, en anticiper les difficultés éventuelles pour la faire aboutir.
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique.
- Confronter intention et réalisation pour adapter et réorienter un projet, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci.

Questionner le fait artistique

- Analyser et interpréter une pratique, une démarche, une œuvre.
- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques et situer des œuvres dans l'espace et dans le temps.
- Établir une relation sensible et structurée par des savoirs avec les œuvres et s'ouvrir à la pluralité des expressions.
- Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et celui du spectateur.

Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique

- Prendre en compte les conditions de la présentation et de la réception d'une production plastique dans la démarche de création ou dès la conception.
- Exposer à un public ses productions, celles de ses pairs ou celles des artistes.
- Dire et partager sa démarche et sa pratique, écouter et accepter les avis divers contradictoires.
- Être sensible à la réception de l'œuvre d'art, aux conditions de celle-ci, aux questions qu'elle soulève et prendre part au débat suscité par le fait artistique.

• Attendus de fin d'année

Compétence : pratiquer les arts plastiques de manière réflexive

Expérimenter, produire, créer

L'élève est capable :

- de s'engager dans une démarche personnelle, de proposer des productions en deux et trois dimensions, de percevoir et de produire en les qualifiant différents types d'écart entre forme naturelle et forme artistique ;
- de choisir ses propres moyens d'expression en fonction d'un projet, d'expérimenter des techniques au service de ses intentions, de tirer parti de ses découvertes et des techniques ;
- d'appréhender, dans la pratique, le rôle joué par les divers constituants plastiques et matériels, de repérer ce qui dans une forme artistique tient au médium, au geste et à l'outil, d'envisager leurs relations spécifiques dans la pratique de l'image photographique, vidéo ou d'animation (cadrage, mise au point, lumière, photomontage, montage...);
- de trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre, de réajuster la conduite de son travail par la prise en compte de ce qui est susceptible de transformer sa démarche et sa production (hasard, découverte...);
- de prendre l'initiative de se documenter dans le cadre d'un projet (personnel ou collectif), de faire une recherche d'images, de sélectionner et vérifier ses sources.

Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif

L'élève est capable :

- de porter un projet jusqu'à son terme, de prendre la mesure de l'évolution de sa démarche, du projet initial à la réalisation finale.

Compétence : questionner le fait artistique

Connaître

L'élève est capable :

- de se montrer curieux de formes artistiques et culturelles de différentes époques et zones géographiques.

Expliciter

L'élève est capable :

- de présenter la composition ou la structure matérielle d'une œuvre, d'identifier ses constituants plastiques en utilisant un vocabulaire descriptif précis et approprié ;
- d'analyser une œuvre en faisant apparaître son intérêt artistique, de l'interpréter d'une manière sensible et réflexive.

Situer

L'élève est capable :

- de situer une œuvre dans son contexte historique et culturel en faisant apparaître les principaux systèmes plastiques ou conceptions artistiques dont elle témoigne.

Compétence : exposer l'œuvre, la démarche, la pratique

L'élève est capable :

- de motiver ses choix, d'entendre des observations et d'engager un dialogue sur son travail et celui de ses pairs ;
- d'envisager et mettre en œuvre, une présentation de sa production plastique ;
- d'engager, individuellement ou collectivement, un projet d'exposition pour un public.

Seconde enseignement optionnel

Compétences travaillées au cycle terminal dans l'enseignement optionnel

Les es en seconde. Le professeur dispose de ce cadre commun pour tout le parcours de formation au lycée. Il en hausse progressivement le niveau d'exigence et de complexité en se référant aux attendus de fin de cycle.

• Compétences travaillées

Les compétences travaillées couvrent l'ensemble du cycle terminal. Elles reprennent celles introduites en seconde. Le professeur dispose de ce cadre commun pour tout le parcours de formation au lycée. Il en hausse progressivement le niveau d'exigence et de complexité en se référant aux attendus de fin de cycle.

Les compétences travaillées et les questionnements du programme interagissent selon des modalités, des articulations et des intensités diverses, liées à la démarche pédagogique du professeur, aux pratiques des élèves ainsi qu'aux projets conduits.

Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive

- Expérimenter, produire, créer
 - Choisir et expérimenter, mobiliser, adapter et maîtriser des langages et des moyens plastiques variés dans l'ensemble des champs de la pratique.
 - S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique.
 - Recourir à des outils numériques de captation et de production à des fins de création artistique.
 - Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création.
- Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif
 - Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques.
 - Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique, en anticiper les difficultés éventuelles pour la faire aboutir.
 - Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique.
 - Confronter intention et réalisation pour adapter et réorienter un projet, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci.

Questionner le fait artistique

- Analyser et interpréter une pratique, une démarche, une œuvre.
- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques et situer des œuvres dans l'espace et dans le temps.
- Établir une relation sensible et structurée par des savoirs avec les œuvres et s'ouvrir à la pluralité des expressions.
- Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur.

Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique

- Prendre en compte les conditions de la présentation et de la réception d'une production plastique dans la démarche de création ou dès la conception.
- Exposer à un public ses productions, celles de ses pairs ou celles des artistes.
- Dire et partager sa démarche et sa pratique, écouter et accepter les avis divers et contradictoires.
- Être sensible à la réception de l'œuvre d'art, aux conditions de celle-ci, aux questions qu'elle soulève et prendre part au débat suscité par le fait artistique.

Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée



academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr



ARTS PLASTIQUES

Cycle
terminal
enseignement
optionnel

Attendus de fin d'année

Les attendus de l'enseignement optionnel proposé en classe de seconde, que les élèves peuvent ne pas avoir suivi avant d'intégrer l'enseignement optionnel de première, sont reconduits. Selon les situations, il appartient au professeur de viser leur atteinte sur une amplitude d'une ou deux années, en modulant dans ce cadre les niveaux d'exigences.

• Attendus de fin d'année

Les attendus de l'enseignement optionnel proposé en classe de seconde, que les élèves peuvent ne pas avoir suivi avant d'intégrer l'enseignement optionnel de première, sont reconduits. Selon les situations, il appartient au professeur de viser leur atteinte sur une amplitude d'une ou deux années, en modulant dans ce cadre les niveaux d'exigences.

Compétence : pratiquer les arts plastiques de manière réflexive

▪ Expérimenter, produire, créer

L'élève est capable :

- de s'engager dans une démarche personnelle, de proposer des réponses plastiques, en deux et en trois dimensions, à des questionnements artistiques, de percevoir et de produire en les qualifiant différents types d'écart entre forme naturelle et forme artistique ;
- de choisir ses propres moyens d'expression en fonction d'un projet, d'expérimenter des langages plastiques et des techniques au service de ses intentions, de tirer parti de ses découvertes et des techniques ;
- d'appréhender le rôle joué par les divers constituants plastiques, de repérer ce qui tient au médium, au geste et à l'outil, de prendre en compte les caractéristiques de l'image photographique, vidéo ou d'animation (cadrage, mise au point, lumière, photomontage, montage) ;
- de trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre, de réajuster la conduite de son travail par la prise en compte de l'aléa, l'accident, la découverte... ;
- de prendre l'initiative de se documenter dans le cadre d'un projet (personnel ou collectif), de faire une recherche d'images, de sélectionner et vérifier ses sources.

▪ Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif

L'élève est capable :

- de s'engager dans une démarche personnelle, en appréhendant sa nature, ses contenus et sa portée, en justifiant des moyens choisis ;
- de rendre compte oralement des intentions de sa production, d'exercer son sens critique pour commenter et interpréter son propre, d'analyser sa contribution à un travail de groupe ;
- de porter un projet jusqu'à son terme, de prendre la mesure de l'évolution de sa démarche, du projet initial à la réalisation finale.

Compétence : questionner le fait artistique

▪ Connaître

L'élève est capable :

- de se montrer curieux de formes artistiques et culturelles de différentes époques et zones géographiques.

▪ Expliciter

L'élève est capable :

- de présenter la composition ou la structure matérielle d'une œuvre, d'identifier ses constituants plastiques en utilisant un vocabulaire descriptif précis et approprié ;
- d'analyser une œuvre, en utilisant un vocabulaire précis et approprié, pour identifier composition, structure matérielle et constituants plastiques ;
- d'interpréter d'une manière sensible et réflexive à partir d'une analyse préalable.

▪ Situer

L'élève est capable :

- de situer une œuvre dans son contexte historique et culturel en faisant apparaître des conceptions artistiques dont elle témoigne.

Compétence : exposer l'œuvre, la démarche, la pratique

L'élève est capable :

- de motiver ses choix, d'entendre des observations et d'engager un dialogue sur son travail et celui de ses pairs ;
- d'envisager et mettre en œuvre une présentation de sa production plastique ;
- de créer, individuellement ou collectivement, les conditions d'un projet d'exposition pour un public.

À ces attendus, s'ajoutent d'autres, plus transversaux, mobilisés spécifiquement en arts plastiques et souvent partagés avec de nombreuses disciplines. Ils sont intégrés dans les observations du professeur, voire en croisant les analyses de plusieurs enseignements : maîtrise lexicale, maîtrise informatique et numérique, méthodologie, autonomie, intégration dans une équipe pour un travail de recherche ou une production collective, esprit d'initiative, attention à la réflexion d'autrui, comportement ouvert à la diversité des démarches et des productions, capacité à rendre compte avec clarté, oralement et par écrit...



ARTS PLASTIQUES

Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée



academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr

Compétences travaillées au cycle terminal dans l'enseignement de spécialité

Les compétences travaillées dans l'enseignement de spécialité couvrent l'ensemble du cycle terminal. Elles reprennent celles introduites au lycée en seconde. Le professeur dispose de ce cadre commun pour l'ensemble du lycée. Il en hausse progressivement le niveau d'exigence et de complexité en se référant aux attendus de fin de cycle.

• Compétences travaillées

Les compétences travaillées dans l'enseignement de spécialité couvrent l'ensemble du cycle terminal. Elles reprennent celles introduites au lycée en seconde. Le professeur dispose de ce cadre commun pour l'ensemble du lycée. Il en hausse progressivement le niveau d'exigence et de complexité en se référant aux attendus de fin de cycle.

Les compétences travaillées et les questionnements du programme interagissent selon des modalités, des articulations et des intensités diverses, liées à la démarche pédagogique du professeur, aux pratiques des élèves ainsi qu'aux projets conduits.

Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive

▪ Expérimenter, produire, créer

- Choisir et expérimenter, mobiliser, adapter et maîtriser des langages et des moyens plastiques variés dans l'ensemble des champs de la pratique.
- S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique.
- Recourir à des outils numériques de captation et de production à des fins de création artistique.
- Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création.

▪ Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif

- Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques.
- Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique, en anticiper les difficultés éventuelles pour la faire aboutir.
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique.
- Confronter intention et réalisation pour adapter et réorienter un projet, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci.

Questionner le fait artistique

- Analyser et interpréter une pratique, une démarche, une œuvre.
- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques et situer des œuvres dans l'espace et dans le temps.
- Établir une relation sensible et structurée par des savoirs avec les œuvres et s'ouvrir à la pluralité des expressions.
- Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur.

Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique

- Prendre en compte les conditions de la présentation et de la réception d'une production plastique dans la démarche de création ou dès la conception.
- Exposer à un public ses productions, celles de ses pairs ou celles des artistes.
- Dire et partager sa démarche et sa pratique, écouter et accepter les avis divers et contradictoires.
- Être sensible à la réception de l'œuvre d'art, aux conditions de celle-ci, aux questions qu'elle soulève et prendre part au débat suscité par le fait artistique.

Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

Séminaire de formation Arts plastiques et Réforme du Lycée



academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr



ARTS PLASTIQUES

Cycle
terminal
enseignement
de spécialité

Attendus de fin de cycle

Les attendus de l'enseignement de spécialité sont envisagés globalement sur l'ensemble du cycle terminal. Ils se travaillent progressivement de la première à la terminale. Selon les situations, il appartient au professeur de viser leur atteinte sur une amplitude d'une ou deux années, en modulant dans ce cadre les niveaux d'exigences.

• Attendus de fin de cycle

Les attendus de l'enseignement de spécialité sont envisagés globalement sur l'ensemble du cycle terminal. Ils se travaillent progressivement de la première à la terminale. Selon les situations, il appartient au professeur de viser leur atteinte sur une amplitude d'une ou deux années, en modulant dans ce cadre les niveaux d'exigences.

Compétence : pratiquer les arts plastiques de manière réflexive

▪ Expérimenter, produire, créer

L'élève est capable :

- de s'engager dans une démarche personnelle, de proposer des réponses plastiques, en deux et en trois dimensions, à des questionnements artistiques, de percevoir et de produire en les qualifiant différents types d'écart entre forme naturelle et forme artistique ;
- de choisir et maîtriser ses propres moyens d'expression en fonction d'un projet, d'expérimenter des langages plastiques et des techniques au service de ses intentions, de tirer parti de ses découvertes et des techniques ;
- d'appréhender le rôle joué par les divers constituants plastiques, de repérer ce qui tient au médium, au geste et à l'outil, de prendre en compte les caractéristiques de l'image photographique, vidéo ou d'animation (cadrage, mise au point, lumière, photomontage, montage...);
- de trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre, de réajuster la conduite de son travail par la prise en compte de l'aléa, l'accident, la découverte... ;
- de prendre l'initiative de se documenter et vérifier des sources dans le cadre d'un projet personnel ou collectif, de faire une recherche d'images, de sélectionner et vérifier ses sources.

▪ Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif

L'élève est capable :

- de s'engager dans une démarche personnelle, en appréhendant sa nature, ses contenus et sa portée, en justifiant des moyens choisis ;
- de rendre compte oralement des intentions de sa production, d'exercer son sens critique pour commenter et interpréter son propre, d'analyser sa contribution à un travail de groupe ;
- de porter un projet jusqu'à son terme, de prendre la mesure de l'évolution de sa démarche, du projet initial à la réalisation finale.

Compétence : questionner le fait artistique

▪ Connaître

L'élève est capable :

- de se montrer curieux et connaître des formes artistiques et situations culturelles de différentes époques et zones géographiques, en les mettant en relation pour identifier leur nature et apprécier leur sens et leur portée dans l'histoire ;
- de caractériser les repères essentiels d'œuvres et de démarches qui jalonnent le champ des arts plastiques au XXe siècle.

▪ Expliciter

L'élève est capable :

- de présenter la composition ou la structure matérielle d'une œuvre, d'identifier ses constituants plastiques en utilisant un vocabulaire descriptif précis et approprié ;
- d'analyser une œuvre, en utilisant un vocabulaire précis et approprié, pour identifier composition, structure matérielle et constituants plastiques ;
- d'interpréter d'une manière sensible et réflexive à partir d'une analyse préalable ;
- d'exposer oralement ou dans un texte, construit et argumenté en utilisant un vocabulaire approprié, ses réflexions et analyses en réponse à une question ou un sujet donné.

▪ Situer

L'élève est capable :

- de situer une œuvre dans son contexte historique et culturel au moyen des principaux systèmes plastiques ou conceptions artistiques dont elle témoigne, en prenant la mesure de l'impact des innovations techniques sur la création plastique ;
- d'identifier des références implicites de son propre travail, en situant ses propres productions et centres d'intérêt au regard des pratiques artistiques présentes et passées.

Compétence : exposer l'œuvre, la démarche, la pratique

L'élève est capable :

- de présenter sa démarche par différents moyens, oralement et à l'écrit, en choisissant des langages et techniques permettant de donner à voir avec efficacité un projet, une démarche, une réalisation ;
- d'engager un dialogue sur son travail et celui de ses pairs en motivant des choix et écoutant des observations ;
- d'envisager et mettre en œuvre une présentation de sa production plastique ;
- de créer, individuellement ou collectivement, les conditions d'un projet d'exposition pour un public.

À ces attendus s'ajoutent d'autres plus transversaux, mobilisés spécifiquement en arts plastiques et souvent partagés avec de nombreuses disciplines. Ils sont intégrés dans les observations du professeur, voire en croisant les analyses de plusieurs enseignements : maîtrise lexicale, maîtrise informatique et numérique, méthodologie, autonomie, intégration dans une équipe pour un travail de recherche ou une production collective, esprit d'initiative, attention à la réflexion d'autrui, comportement ouvert à la diversité des démarches et des productions, capacité à rendre compte avec clarté, oralement et par écrit...



Ne pas confondre Ambition et Exigences

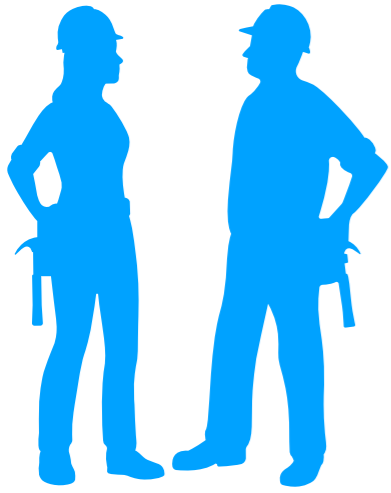
du latin, de ambire
« aller [ire] autour »
Désir ardent de
réussir à faire
quelque chose

au plur. Ce qu'une
personne, une
collectivité, une
discipline, réclame
d'autrui. Ce qui est
réclamé comme
nécessaire.

Être ambitieux pour tous nos élèves implique de différencier nos exigences en pratiquant une évaluation auto-référencée.

« Le professeur dispose de ce cadre commun pour l'ensemble du lycée. Il en hausse progressivement le niveau d'exigence et de complexité en se référant aux attendus de fin de cycle. »

Extrait du programme de cycle terminal.



Atelier

- « Construire une séquence :
- à partir de quels questionnements ?
 - en visant quelles compétences ? »

10h00-11h00 Travail en 4 groupes

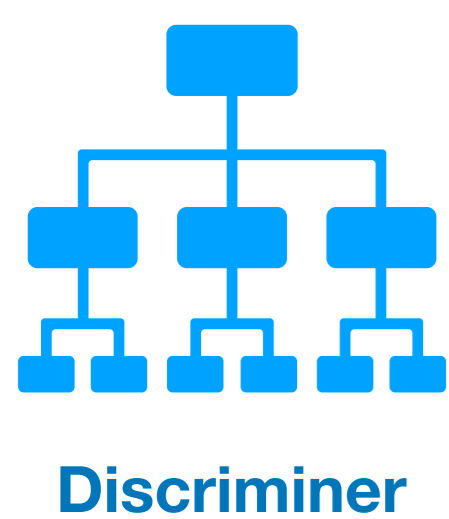
11h00-12h00 Restitution et synthèse





Baccalauréat





« Le coup d'État des mathématiques :

De la fin de la Seconde Guerre mondiale au début des années 1960, une politique volontariste de modernisation et de démocratisation voulue par les élites politiques, sensibles aux discours des économistes associant progrès économique et progrès scientifique, a provoqué **une inversion rapide de la hiérarchie des disciplines.**

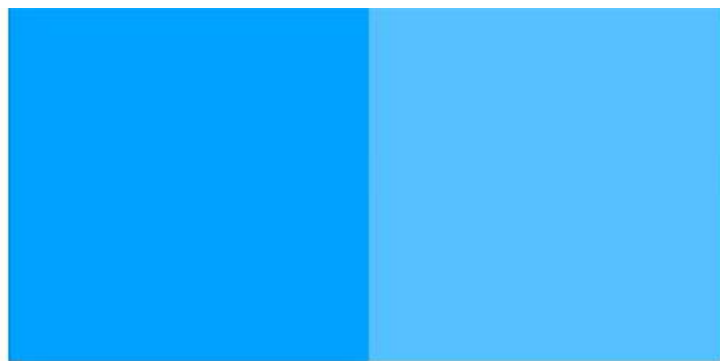
Le Général De Gaulle veut **former les cadres scientifiques et techniques dont la nation a besoin pour affirmer sa puissance industrielle et militaire.**

(...) Simultanément, **le latin perd son rôle de discipline d'excellence** et est supprimé en sixième à la rentrée de 1968. C'était à la fois admettre que le latin n'était plus qu'un **moyen d'obtenir une sélection au profit des enfants des familles les plus cultivées**, et supposer que sa suppression allait favoriser un accès plus démocratique aux savoirs dispensés dans l'enseignement secondaire.

Mais dans la logique du secondaire français, héritier des lycées napoléoniens, **les programmes** sont une déclinaison des savoirs universitaires. **Ils ne sont pas conçus pour instruire le plus grand nombre d'élèves possible, mais pour sélectionner les meilleurs**, ceux qui sont admis dans les filières les plus prestigieuses de l'enseignement supérieur.

La montée en puissance des mathématiques et des sciences n'a donc pas été conduite dans le souci de diffuser une culture scientifique à tous les élèves, mais pour alimenter la croissance des écoles d'ingénieurs. (...) Presque immédiatement la section C (mathématiques) attire les meilleurs élèves puisque **son programme est conçu comme une propédeutique des classes préparatoires** aux grandes écoles scientifiques et aux écoles d'ingénieurs. (...) **En une dizaine d'années, les mathématiques ont pris la place du latin en tant que discipline d'excellence de l'enseignement secondaire.** »

Vincent TROGER et Jean-Claude RUANO-BORBALAN, *Histoire du système éducatif*, Paris, Que sais-je? PUF, 4ème édition 2015, pages 38 - 39



Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

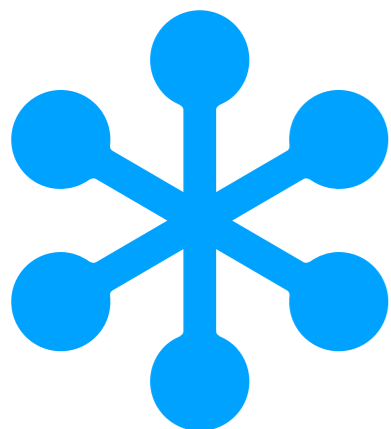
Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

**Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée**

 academie.creteil
 @accreteil
 accreteil.fr



Apprendre au 21ème siècle – Les programmes scolaires préparent-ils les jeunes aux enjeux et métiers de demain?

« On peut s'interroger aujourd'hui, s'il existe des systèmes éducatifs qui préparent mieux les jeunes à faire face aux défis du monde du 21ème siècle, tout en leur donnant les bases suffisantes pour être opérationnels dans les métiers de demain. Existe-il des systèmes éducatifs qui, au-delà des apprentissages théoriques, accordent également de l'importance dans leurs programmes scolaires aux compétences « douces » (la créativité, la curiosité, l'esprit critique, la capacité à résoudre des problèmes, la confiance en soi et dans les autres, la persévérance, l'empathie, le sens du dialogue et l'esprit d'équipe) et aux valeurs (le respect, l'entraide, l'honnêteté ...) qui seront indispensables au 21ème siècle ? »

<http://educationdechiffree.blog.lemonde.fr/2018/12/10/question-6-apprendre-au-21eme-siecle-les-programmes-scolaires-preparent-ils-les-jeunes-aux-enjeux-et-metiers-de-demain/>

Les épreuves communes de contrôle continu

Définition des épreuves communes de contrôle continu des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de première de la voie générale.

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/68/1/NDS_Spe_Fin_1ere_voie_generale_1103681.pdf

Arts

Épreuve orale

Durée : 30 minutes (sans préparation)

Objectifs

L'épreuve a pour but d'évaluer la capacité du candidat à mobiliser des acquis relevant de la pratique et de la culture dans l'enseignement artistique en spécialité qu'il a suivi, conformément au programme de l'enseignement de spécialité « Arts » de la classe de première défini par l'arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019. Elle doit lui permettre de manifester des compétences pratiques dans le domaine artistique, d'exprimer sa sensibilité, de faire état d'une culture personnelle, de témoigner de sa maîtrise d'un vocabulaire spécifique et de recul critique ainsi que de son aptitude à argumenter et à dialoguer avec le jury.

Structure

Pour chacun des enseignements artistiques, l'épreuve se déroule en deux parties consécutives :

- Première partie : compétences pratiques (15 min) ;
- Deuxième partie : connaissances et compétences culturelles (15 min).

Chaque partie de l'épreuve fait se succéder une présentation par le candidat et un entretien avec le jury dont les durées sont définies pour chacune des parties selon leur spécificité.

Les épreuves communes de contrôle continu

Définition des épreuves communes de contrôle continu des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de première de la voie générale.

Arts plastiques

Première partie : compétences relatives à la pratique plastique

Disposant de 5 à 7 minutes maximum, s'appuyant également sur son carnet de travail, le candidat présente deux réalisations plastiques abouties qu'il a choisies et qu'il apporte le jour de l'épreuve. Elles sont issues du travail conduit dans le cadre de l'enseignement suivi en première. L'une d'entre elles peut être collective. Il justifie son choix au regard des questionnements plasticiens abordés.

Le temps restant, dans un dialogue avec le jury, le candidat est amené à compléter et argumenter sa présentation, préciser ses démarches et projets, témoigner de la maîtrise des compétences plasticiennes qu'il a mobilisées.

Indications :

Les réalisations présentées doivent pouvoir être transportées par le candidat dans la salle d'examen sans aide extérieure et installées sans nécessiter ni temps additionnel ni dispositif particulier d'accrochage ou de présentation. Elles ne sont pas manipulées par le jury. La photographie et la vidéo sont employées pour restituer les réalisations bidimensionnelles et tridimensionnelles de très grand format ou de très gros volume, ainsi que celles impliquant la durée ou le mouvement, celles en relation à un espace architectural ou naturel, à un dispositif de présentation ou à la réalisation d'une exposition. La restitution des pratiques strictement numériques comme les visualisations nécessitant la vidéo ou l'infographie est conduite avec du matériel informatique. Le visionnement de ces documents doit s'inclure dans le temps de présentation. Le candidat est responsable du matériel informatique requis et de son bon fonctionnement. Il prévoit des versions imprimées à présenter en cas d'une éventuelle panne.

Le carnet de travail est un objet personnel, il témoigne des projets, des démarches, des aboutissements, des expériences, des références ayant jalonné l'année scolaire. Sa forme et ses données matérielles sont libres, dans les limites d'un format qui ne peut excéder 45 x 60 cm et 5 cm d'épaisseur. Il peut être numérique. Dans ce cas, il doit pouvoir être consulté par le jury avec un matériel informatique et utilisé rapidement durant l'épreuve. Ce carnet de travail doit permettre au jury d'établir un dialogue plus fécond avec le candidat, une meilleure compréhension de ses démarches, d'apprécier ses capacités de travail et les recherches qu'il a menées, qu'elles soient abouties ou non. Sans s'y limiter, il vient en complément ou en appui des réalisations présentées.

Les épreuves communes de contrôle continu

Définition des épreuves communes de contrôle continu des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de première de la voie générale.

Deuxième partie : connaissances et compétences relatives à la culture plastique et artistique

Disposant de 5 minutes maximum, le candidat présente une œuvre choisie par le jury parmi un corpus de 5 œuvres accompagnant le document de synthèse transmis avant l'épreuve. Il en énonce sommairement les données (plastiques, sémantiques, iconiques...) et les met en relation avec des questionnements, compétences et connaissances travaillés en classe.

Le temps restant, dans une forme dialoguée, le jury permet au candidat de compléter certains des aspects qu'il a exposés. Il l'amène à préciser sa compréhension des langages et des pratiques plastiques, à mobiliser des références culturelles pertinentes. Le candidat peut, autant que nécessaire, prendre appui sur le corpus d'œuvres ainsi que sur son carnet de travail pour établir des liens avec son parcours de formation, avec des questionnements et connaissances travaillés dans le cadre du cours ou bien avec des expériences vécues, des lieux culturels visités, des rencontres artistiques ou des partenariats éventuels.

Barème et notation

L'évaluation porte sur les compétences travaillées et les attendus figurant au programme de l'enseignement de spécialité d'arts plastiques en classe de première. Les réalisations plastiques et le carnet de travail servent de point d'appui à la prestation orale, ils ne sont pas évalués. Chaque partie de l'épreuve est notée sur 10 points.

Document de synthèse et carnet de travail

Le document de synthèse, incluant un corpus de 5 œuvres, et le carnet de travail sont transmis au jury au plus tard quinze jours avant l'épreuve. Ils sont visés par le professeur de la classe et le chef d'établissement.

Le document de synthèse, rédigé par le professeur, décrit sommairement en une page le travail de la classe. Défini par le professeur, le corpus est constitué de reproductions imprimées en couleur de 5 œuvres travaillées en classe et en correspondance avec les questionnements du programme. Chaque reproduction est revêtue d'informations présentées comme suit : Prénom NOM de l'artiste, *Titre de l'œuvre*, date, matériaux, dimensions en cm. Lieu de conservation/de présentation (selon le cas).



Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

**Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée**



academie.creteil



@accreteil

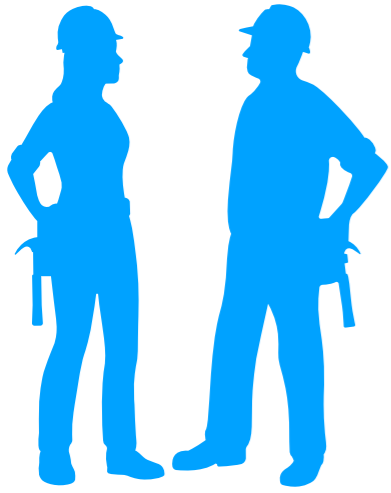


accreteil.fr



Orientation





Atelier

« Mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation »



Que proposez-vous ?

14h30-15h15 Travail en 4 groupes

15h15-16h30 Restitution et synthèse



NOUVEAU BACCALAURÉAT

LA VOIE GÉNÉRALE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

1 Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

2 Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités	
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

TOTAL
horaire élève
par semaine
Première :
28h
Terminale :
27h30

3 Enseignements optionnels

- Un enseignement en première
Deux enseignements possibles en terminale
- Libre choix
- Durée 3 h

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES EXPERTES

MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

COMBINAISONS D'ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ AVEC LA SPÉCIALITÉ ARTS - ARTS PLASTIQUES POUR PRÉPARER ET ENRICHIR SON PARCOURS :



ARTS PLASTIQUES



HUMANITÉS, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE



ARTISTE, ENSEIGNANT, MÉDIATION, CRITIQUE, etc.



ARTS PLASTIQUES



SCIENCES DE L'INGÉNIEUR



ARCHITECTURE, SCÉNOGRAPHIE, etc..



ARTS PLASTIQUES



PHYSIQUE - CHIMIE



RESTAURATION, CONSERVATION D'ŒUVRES D'ART



ARTS PLASTIQUES



HISTOIRE GÉOGRAPHIE GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES



COMMISSARIAT D'EXPOSITION, DIRECTION, etc.



ARTS PLASTIQUES



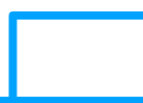
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES



MARCHÉ DE L'ART, PRODUCTION, etc.



ARTS PLASTIQUES



NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES



CRÉATIVITÉ, COMMUNICATION, etc.



ARTS PLASTIQUES



SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PAYSAGE, etc.

etc.



RÉGION ACADÉMIQUE ILE-DE-FRANCE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



ARTS PLASTIQUES

Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée



academie.creteil



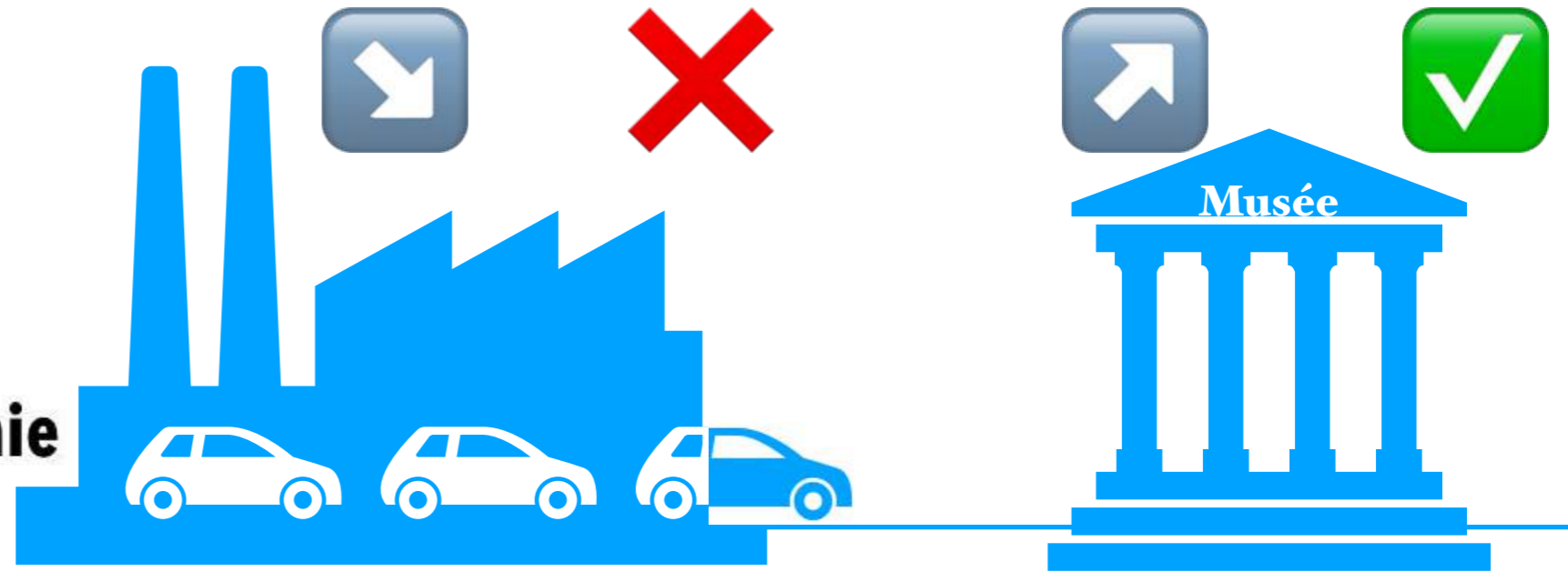
@accreteil



accreteil.fr



"L'art, c'est bon pour l'économie"



L'économie de la culture et de la création est un moteur majeur de l'économie mondiale : elle représente 3% du PIB et près de 30 millions d'emplois! (...) En Europe, aux États-unis et au Japon, ces secteurs emploient davantage de personnes que l'industrie automobile. (...) Sur les onze secteurs (télévision, arts visuels, presse, publicité, architecture, édition, spectacle vivant, jeux vidéo, cinéma, musique et radio) qui constituent les Industries Créatives et Culturelles, le premier pourvoyeur d'emploi est très largement celui des arts visuels, et il se place en deuxième position, après la télévision, en termes de revenus générés! (...) Comme le prouve cette étude, la Culture est un enjeu au moins aussi important que l'industrie automobile. (...)"

Fabrice Bousteau, "Édito", dans Beaux Arts Magazine, Février 2016, No 380, page 3.

Autour de l'art

« (...) les métiers qui gravitent autour de l'art peuvent représenter une forte attractivité pour les jeunes créatifs.

Les carrières d'**expert**, de **restaurateur d'œuvres** ou de **commissaire-priseur** demandent un cursus spécialisé auquel il faut d'être préparé. Par exemple, des études d'histoire de l'art, d'arts appliqués ou d'arts plastiques ne suffisent pas pour prétendre au métier de commissaire-priseur : il faut également être passé par au moins deux ans de droit. »

Mégane de Amorim, Extrait de « L'art sous toutes les coutures : les formations aux carrières artistiques », Le Monde, Paris, 30 Novembre 2018

[https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/11/30/l-art-sous-toutes-les-coutures-les-
formations-aux-carrieres-artistiques_5390574_4401467.html#xtor=AL-32280270](https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/11/30/l-art-sous-toutes-les-coutures-les-formations-aux-carrieres-artistiques_5390574_4401467.html#xtor=AL-32280270)

Autour de l'art

« (...) les métiers qui gravitent autour de l'art peuvent représenter une forte attractivité pour les jeunes créatifs.

certains métiers de la culture, comme **régisseur** (qui gère l'organisation matérielle du déplacement des œuvres) ou **gestionnaire de patrimoine culturel** (les **conservateurs** notamment), nécessitent de poursuivre ses études après une licence ou une école d'art. »

Mégane de Amorim, Extrait de « L'art sous toutes les coutures : les formations aux carrières artistiques », Le Monde, Paris, 30 Novembre 2018

https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/11/30/l-art-sous-toutes-les-coutures-les-formationen-aux-carrieres-artistiques_5390574_4401467.html#xtor=AL-32280270



Campagne de communication

<http://arp.ac-creteil.fr/spip.php?rubrique44>




Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée



academie.creteil



@accreteil



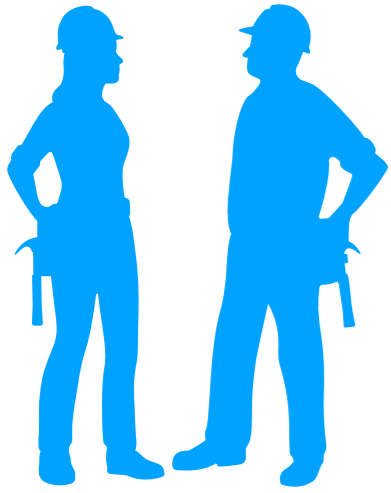
accreteil.fr



Pédagogie & Didactique

Les invariants de la discipline





Atelier

« Les invariants de la discipline ? »

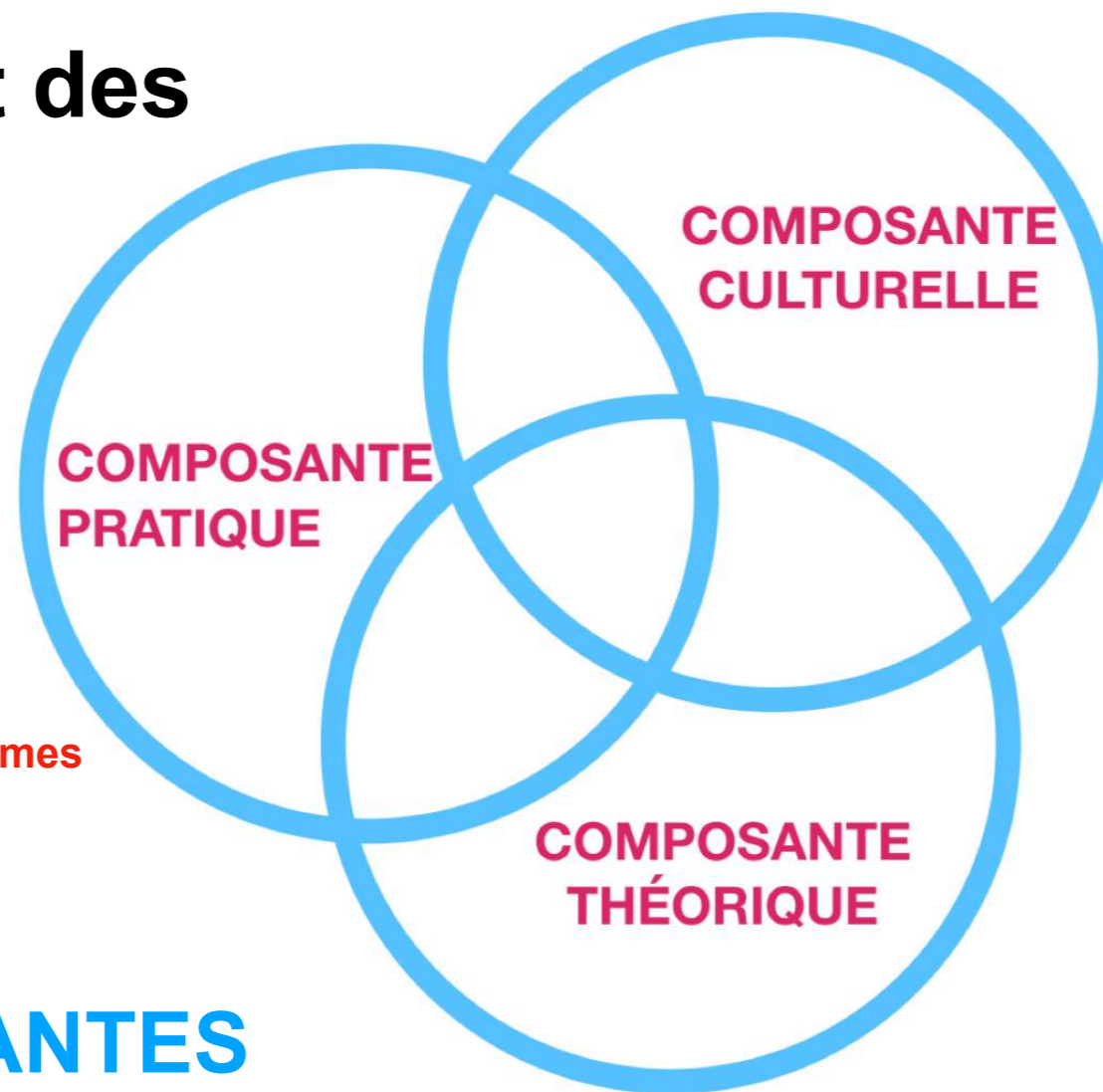


Quels sont-ils ?

9h00-10h00 Travail en 4 groupes
10h00-12h00 Restitution et synthèse



L'enseignement des Arts plastiques



L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique



Interview réalisé par Mme Léa Combette
diplômée ENS en Sciences cognitives

<https://ahp.li/96d55853d300b6d6aee5.mov>

* situations de résolution de problèmes

* qui procède de l'exploration
cf. « S'engager dans l'aventure »

TROIS COMPOSANTES

QUI S'ARTICULENT

« L'enseignement des arts plastiques s'appuie sur des **situations ouvertes*** favorisant **l'initiative, l'autonomie et le recul critique.**

La pratique plastique **exploratoire*** et **réflexive, toujours centrale** dans les apprentissages, est privilégiée : **action, invention et réflexion** sont travaillées dans **un même mouvement** pour permettre **l'appropriation des références artistiques** qui constituent **une culture commune enrichie par la culture des élèves.** »

<http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/sinformer/textes-officiels/programmes/ecole-college.html>



RÉGION ACADÉMIQUE
I.L.E. DE FRANCE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



ARTS PLASTIQUES

Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée



[academie.creteil](https://www.facebook.com/academie.creteil)



[@accreteil](https://twitter.com/accreteil)



accreteil.fr



éduscol Informer et accompagner les professionnels de l'éducation

CYCLES 2 3 4

ARTS PLASTIQUES

Enjeux et positionnement des arts plastiques dans la formation générale des élèves

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/29/3/4_RA_C4_AP_Fiche_3_567293.pdf

Fiche 3 : les principes didactiques et pédagogiques fondamentaux des arts plastiques

Éléments d'approche de la progressivité

Sommaire

- Quatre principes didactiques et pédagogiques de l'enseignement des arts plastiques
- Logique curriculaire et pluralité des questionnements, des domaines, des pratiques travaillées

Quatre principes didactiques et pédagogiques de l'enseignement des arts plastiques

L'enseignement des arts plastiques est fondé sur un corps de savoirs et de pratiques structurés par une didactique spécifique.

La réforme de la scolarité obligatoire et les programmes renforcent les attentes d'interactions entre les diverses dimensions de la formation scolaire et dans les composantes des enseignements.

Sur ces différents plans, quatre principes structurants pour la didactique et la pédagogie en arts plastiques, non exhaustifs, mais fondamentaux pour l'enseignement, sont rappelés :

- la place centrale de la pratique ;
- l'interrelation de la pratique et de la culture artistiques ;
- l'approche croisée des questions (entrées du programme), des connaissances et des notions (contenus), des champs de pratiques (domaines), des compétences (spécifiquement artistiques et liées aux objectifs du socle commun) ;
- l'ouverture sur les évolutions des pratiques artistiques.

Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée



academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr



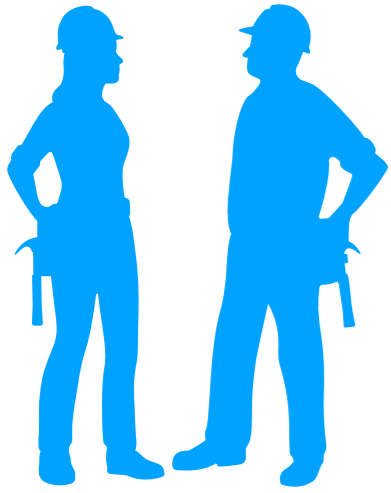
ARTS PLASTIQUES





Projet de l'élève Projet d'enseignement





Atelier

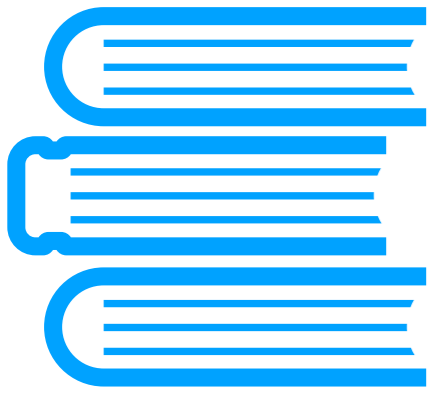
« Le projet de l'élève est central, qu'il soit individuel ou collectif. »

« **Quels dispositifs pour favoriser le projet personnel de l'élève ?** »

13h30-14h15 Travail en 4 groupes

14h15-15h00 Restitution et synthèse

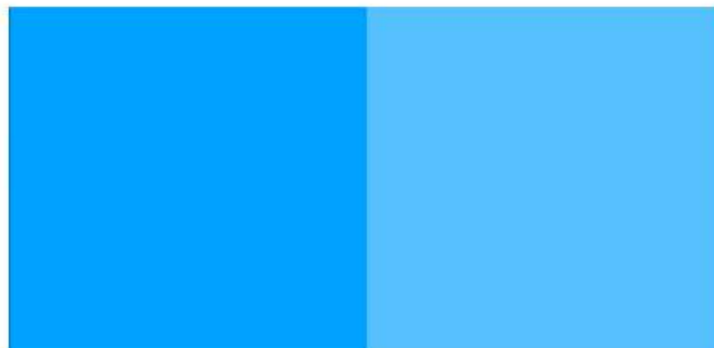




« Tant qu'on ne s'attache pas à créer des conditions obligeant l'enfant à participer activement à la construction personnalisée de ses propres problèmes et à concourir à la mise en œuvre des méthodes qui lui permettront de les résoudre (fût-ce au prix d'essais et d'erreurs multiples), l'esprit ne peut être réellement libéré »

« Le rôle de l'enseignant est de réinsérer les sujets d'étude dans l'expérience. Ces derniers, comme tout savoir humain, sont le produit des efforts de l'homme pour résoudre les problèmes que son expérience lui a donné de rencontrer, mais avant de constituer cet ensemble ordonné de connaissances qu'ils représentent, ils ont été abstraits des situations qui étaient à l'origine de leur élaboration ».

John Dewey



Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée



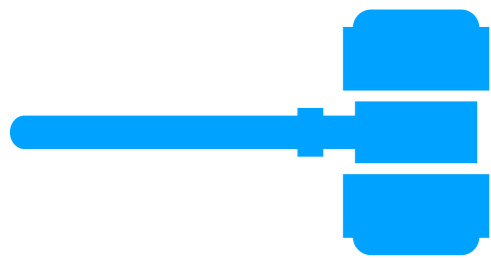
academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr



Projet d'enseignement : « Opérer des choix »

Un projet d'enseignement, c'est-à-dire une manière personnelle de penser et de construire la cohérence et la signification de sa mission professionnelle.

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/31/3/30_RA_C4_AP_Enseignement_des_AP_et_projet_denseignement_567313.pdf



« Selon des équilibres variables liés à la nature spécifique de chaque domaine étudié, les programmes définissent les compétences visées et les questionnements ; ils identifient les principales situations d'enseignement tout en laissant aux professeurs la liberté d'adapter l'organisation et la progression pédagogiques aux capacités variées des élèves et à leurs attentes particulières. Selon des modalités qui leur sont propres, les enseignements artistiques tirent parti des ressources de l'établissement et des partenaires culturels. Ils peuvent s'appuyer sur les dispositifs complémentaires relevant de l'éducation artistique et culturelle. »

« Ils laissent aux professeurs la liberté de mettre en œuvre un projet annuel adapté aux attentes et besoins de tous les élèves, dans le contexte singulier de chaque établissement. »

« Le partenariat avec des institutions artistiques et culturelles ou des artistes peut être envisagé à l'initiative du professeur. En fonction de ses projets et des opportunités, seul ou dans des actions interdisciplinaires, il peut notamment tirer parti de ressources de proximité et de l'environnement artistique et culturel. »

LE CAPITAL ÉTABLISSEMENT

Le texte ci-dessous est fondé sur les travaux de François Muller et Romuald Normand dans l'ouvrage *École : la grande transformation ? Les clés de la réussite*, éd. ESF, 2013. Il est le socle conceptuel du questionnaire qui vous est adressé afin de vous aider à expliciter le capital de votre établissement comme cela a été évoqué lors de la réunion de rentrée de l'encadrement du 28 août 2018. Une réforme est un changement, voire engage des transformations de fond. Cette réforme du Bac engage des évolutions qui sont profondes et pédagogiques. Une équipe de direction attentive aux potentiels comme aux réticences est en mesure d'accompagner les évolutions, de favoriser les dynamiques de transformation sans laisser de côté les plus fragiles des personnels.

POUR METTRE EN ŒUVRE LE CHANGEMENT, PENSER LE POTENTIEL DE L'ÉTABLISSEMENT

Il est prouvé que les établissements scolaires accroissent leur efficacité dans la mesure où ils mobilisent une grande variété de ressources¹ qu'il est possible de caractériser selon **différentes formes de capital** (Hargreaves²).

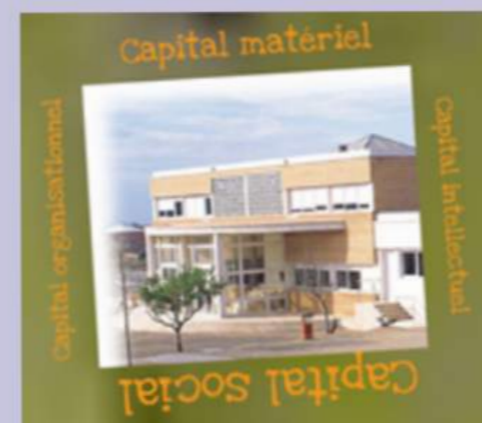
Le capital matériel : d'abord un capital matériel au sens où l'équipement, les dispositifs, les bâtiments sont déterminants dans la définition des situations et des actions pédagogiques au quotidien. Selon la disposition des bâtiments et des salles de classe³, la présence plus ou moins importante d'équipements informatiques ou audio-visuels, les aménagements de l'espace, les possibilités d'évolution pédagogique et de changement sont bien différentes pour « inclure » ou pour « raccrocher ». Ce capital reste encore largement sous-questionné. Savoir avec précision le capital matériel dont dispose l'établissement, envisager ce que ce capital matériel permet au regard des évolutions prescrites, c'est permettre à la direction et aux équipes de penser le changement, de le préparer et de le mettre en œuvre.

Le capital intellectuel : l'établissement, par l'éducation et la formation de ses membres, par l'accumulation de connaissances, compétences et expertises, dispose également d'un capital intellectuel. Ce dernier se révèle au travers de pratiques et de routines cognitives souvent peu visibles (connaissances tacites) dont l'effet est réel sur les apprentissages des élèves. Par exemple, un établissement possédant une longue pratique de l'innovation, accueillant des personnels au développement professionnel dynamique, favorisant

les collectifs apprenants, est plus riche sur le plan cognitif et dispose de plus de ressources qu'une unité éducative balkanisée où il n'existe quasiment pas de relations entre enseignants. L'expérience d'enseignants innovants, d'enseignants formés à des enseignements nouveaux (par exemple ISN, ICN, ...) facilite la dynamique de changement. De même leur engagement dans la formation, la leur, celle des autres, le développement de liens avec la recherche sont des facteurs importants de la dynamique de changement de l'organisation pédagogique. Un établissement est constitué d'expertises réelles, celles de ses enseignants qu'il convient d'identifier et de confronter aux nouveaux objectifs que l'établissement veut s'assigner.

Le capital organisationnel : il représente un autre levier dans la mobilisation des ressources : la structuration des relations professionnelles, l'investissement plus formel dans des rôles fonctionnels améliorent significativement le travail en équipe et agissent sur le développement professionnel donc sur la mise en œuvre du changement. C'est une responsabilité importante pour l'équipe de direction qui peut s'appuyer sur ces compétences organisationnelles pour améliorer l'efficacité pédagogique de l'organisation scolaire.

Le capital social : il couvre l'ensemble des éléments qui déterminent le degré de confiance et la qualité des relations entre l'équipe de direction, l'équipe pédagogique et les élèves. Il se compose des réseaux internes liés au travail en équipe ou aux affinités électives entre enseignants. Une unité éducative riche en capital social se vit aussi comme une communauté éducative qui entretient beaucoup de liens avec ses partenaires extérieurs.



¹On retrouve ici une définition basique de l'approche systémique, dite loi d'Ashby : plus on augmente la variété, l'hétérogénéité d'un système, plus ce système sera en principe capable de performances plus grandes du point de vue de ses possibilités de régulation, donc d'autonomie par rapport à des perturbations aléatoires de l'environnement.
²Hargreaves, A. (2003). *Teaching in the knowledge society*. Buckingham : Open University Press.
³Voir les nombreuses photos compilées dans le groupe "architecture scolaire", au sein du réseau social RESPIRE, <http://respire.eduscol.education.fr/pg/groups/335/architecture-scolaire-innovante/>



<https://ahp.li/096d4c8c0cff2bc8d200.pdf>



RÉGION ACADÉMIQUE
ILE-DE-FRANCE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



ARTS PLASTIQUES

Jean-Luc BELTRAN & Brice SICART

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil

jean-luc.beltran@ac-creteil.fr
brice.sicart@ac-creteil.fr
Twitter : @SICARTB

Séminaire de formation
Arts plastiques et Réforme du Lycée



academie.creteil



@accreteil



accreteil.fr